

***l'Anti*capitaliste**

n°499 | 28 novembre 2019

— 1,20 €

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org

**TOU-TE-S
EN GRÈVE**

**POUR NOS RETRAITES,
CONTRE MACRON
ET SON MONDE**



JUSQU'AU RETRAIT!

Dossier

**LES JEUNES AU TRAVAIL:
EXPLOITÉ·E·S ET
RÉVOLTÉ·E·S** Pages 6 et 7

ÉDITO

La force des travailleurEs,
c'est la grève Page 2

PREMIER PLAN

Violences sexistes et
sexuelles. 25 novembre:
le gouvernement face
à la rue Page 2



ACTU INTERNATIONALE

Bolivie. Les putschistes
toujours à l'offensive Page 5

LIBRE EXPRESSION

Scandale du chlordécone:
entretien avec Philippe Pierre-
Charles, membre du GRS
en Martinique Page 12



édito

Par HENRI WILNO

La force des travailleurEs, c'est la grève

La proposition de loi sur le service minimum annoncée par le sénateur LR Bruno Retailleau relève en partie de la gesticulation politique (impossible qu'elle soit votée avant le 5 décembre), mais renvoie à un objectif constant du patronat et des politiciens à leur service : limiter le droit de grève et le rendre « sans douleur » pour l'État et les patrons.

Pour cela, tous les moyens sont bons. Dans le privé, pressions, y compris individuelles, sur les grévistes, au nom des commandes à satisfaire ou de la fragilité prétendue de l'entreprise. Dans le public, c'est l'imposition d'une réglementation de plus en plus contraignante comme la loi de 2007 sur les transports : obligation du préavis de grève et nécessité de se déclarer gréviste 48 heures à l'avance. Objectif : permettre aux entreprises de s'organiser pour limiter l'impact de la grève. Dans certaines professions existe par ailleurs un droit de réquisition obligeant à aller au travail même si on veut faire grève. C'est ce que Retailleau veut étendre aux transports. Et il y a aussi, pour les grèves dans les services publics, le tombereau de propagande sur les usagerEs « pris en otage ».

Mais de quel autre moyen que la grève avec arrêt du travail les salariéEs disposent-ils pour faire valoir leurs droits ? Quand les grèves ne peuvent se traduire par des arrêts de l'activité, patrons et gouvernement s'en moquent : on le voit depuis des mois avec les pompiers (qui n'obtiennent rien) et les urgences (qui n'obtiennent que des miettes). Pour ce qui est de la SNCF, en 2018, certains avaient dit aux cheminotEs qu'au lieu de faire grève, il fallait permettre aux gens de voyager sans payer, mais c'est strictement interdit par la direction : les contrôleurEs de la SNCF qui, en 1989, s'étaient engagés dans « la grève de la pince », en refusant de contrôler les tickets, avaient été sanctionnés.

En 2008, Sarkozy annonçait avec fierté : « Désormais, quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit ». Eh bien, depuis quelques mois, patrons et gouvernement se rendent compte qu'il y a des grèves, et de plus en plus de salariéEs reprennent conscience que leur force, ce sont les grèves et les manifestations ! Par contre, patrons et gouvernement entendent bien continuer sans relâche leur chantier de démolition des droits sociaux et des services publics. Pour leur faire, ne serait-ce qu'un peu, lâcher prise, il faudra bloquer la machine à profits, l'économie. Le 5 décembre pourrait être une première étape.

À la Une

Pour nos retraites, contre Macron et son monde, touTEs en grève jusqu'au retrait !

À une semaine du début des mobilisations contre la réforme des retraites, le gouvernement réaffirme qu'elle est incontournable et qu'il se donnera les moyens de sa mise en place contre toutes les oppositions caricaturées par Macron comme une défense des régimes spéciaux. Il engage la bataille dans deux directions : la « bataille de l'opinion » et l'affirmation de sa détermination à faire sa réforme malgré les mobilisations.

Tout en entretenant imprécisions et confusions sur les modalités de mise en œuvre de la réforme, le gouvernement réaffirme son caractère indispensable au regard des difficultés du système existant. C'est le chant du COR (Conseil d'orientation sur les retraites) qui vient opportunément de sortir un rapport alarmiste sur les comptes du système. Alors qu'il y a tout juste un an il déclarait que les comptes des retraites étaient à l'équilibre jusqu'en 2070, il prétend aujourd'hui qu'il manquerait autour de 10 milliards d'euros par an en 2025, soit 3 % du budget retraites de 325 milliards d'euros et 0,4 % du PIB. À comparer au déficit du budget de la France de 59,563 milliards d'euros, soit 2,5 % du PIB, avec une dette publique estimée par l'Insee à 2299,8 milliards d'euros en 2018, soit 99 % du PIB. Un déficit alourdi cette année par le coût d'environ 20 milliards d'euros de la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi (CICE) en baisse de cotisations pérenne. 10 milliards d'euros, c'est le bénéfice annuel de la BNP ou de Total, le quart des cadeaux accordés au patronat dans le cadre du CICE, le double des cadeaux fiscaux accordés aux plus riches (dont ISF en partie supprimé).

Menaces

Tout en se démarquant, dans l'imédiat, de Retailleau, président du groupe LR au Sénat, qui propose « la réquisition des grévistes » pour garantir un service minimum dans les transports, le pouvoir est bien décidé à tenter de limiter l'impact de la grève en préparant, d'après Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des Transports, « le

TOUTES ET TOUS DANS LA RUE LE 5 DÉCEMBRE!



plan de transports pour le 5, le 6, le 7, le 8, bref les jours possibles de grève, de manière à faciliter le transport des Français » et en faisant « en sorte qu'il y ait des solutions de transport, notamment au travers des lignes automatiques de métro ». En même temps, Macron n'hésite pas à dire qu'il souhaite que les partenaires sociaux condamnent clairement les violences et prévient que l'exécutif sera ferme face à d'éventuels débordements. La violence à laquelle fut soumis l'anniversaire des Gilets jaunes les 16 et 17 novembre ne peut que confirmer la réalité de ces menaces explicites.

Mobilisation

Les appels à la mobilisation, à la grève, à la poursuite du mouvement qui se multiplient indiquent que la journée du 5 décembre sera

celle d'une mobilisation massive. Tablons sur le fait que le succès des manifestations contre les violences faites aux femmes sera, comme en 1995, le signe d'une disponibilité partagée à la lutte. D'autant plus envisageable au regard de la place prise par les femmes dans le mouvement des Gilets jaunes, dans l'hôpital public ou dans l'éducation. Et face à la contre-réforme d'un système de retraites dans lequel elles sont déjà fortement pénalisées.

À l'image du mouvement des Gilets jaunes, les mobilisations dans le monde ne se retrouvent guère derrière des organisations, des partis, préposés à leur direction. Cette méfiance vis-à-vis de dispositifs de représentation/confiscation des luttes pose des problèmes des prises d'initiative, des débats sur les revendications, sur un fond

de refus de négociations, de rejet de tout un système. Des défiances confortées par les tergiversations des directions des principales organisations syndicales.

La journée du 5 décembre n'échappe pas à ces contradictions. À la fois rencontre de colères spécifiques (cheminotEs, étudiantEs, salariéEs des transports, du secteur hospitalier, enseignantEs, jeunes contre le système éducatif ou pour la justice climatique, femmes, victimes de discriminations sexuelles ou racistes, victimes des violences policières, salariéEs du privé confrontés aux fermetures de sites, à la dégradation des conditions de travail et au blocage des salaires, chômeurEs violemment agressés), et d'inquiétudes différenciées sur les retraites mais aussi rassemblement contre Macron et son monde.

Convergences à construire

Les convergences, les coagulations ne se feront pas à froid avant l'élévation du « mur » du 5 décembre. Mais, empêcher son effritement suppose la construction de structures d'auto-organisation, représentatives des secteurs mobilisés, et unitaires, qui devront ouvrir des pistes de coordination, de convergences au travers d'actions et de mots d'ordre communs qui combinent un rejet total de la réforme Macron-Delevoye, le refus de tout recul de l'âge de départ, de toute augmentation du nombre d'années de travail et le retour à la retraite à 60 ans pleine et entière pour toutes et tous et 55 ans pour les métiers pénibles, un minimum retraite au niveau des minimas sociaux fixés à 1800 euros net et l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

Robert Pelletier

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

25 novembre : le gouvernement face à la rue

S'il n'y avait pas tous les noms de ces femmes mortes, assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint, s'il n'y avait pas plus de 80 000 viols par an en France, si la violence n'était pas notre quotidien, on pourrait presque considérer comme du comique de répétition les annonces du gouvernement Philippe à la sortie du Grenelle contre les violences conjugales.

Les féminicides sont devenus une question majeure tant du point de vue médiatique que de la mobilisation. Nombreuses sont les femmes qui s'organisent depuis des mois pour rendre visibles celles qui se trouvaient auparavant invisibilisées, traitées comme une page de faits divers. La mobilisation de samedi dernier a marqué un tournant pour

la lutte des femmes en France. Elle a montré que le féminisme est à la fois un vecteur de lutte très fort, qui n'est évidemment pas à déconnecter de la lutte des classes en ce moment, mais aussi que nous vivons en ce moment la reconstruction d'un mouvement des femmes, de masse, reprenant les éléments du mouvement autonome des femmes des années 1970 :

AG, collectifs, groupes d'action spontanée...

Effets d'annonce

Ce succès revient moins à Nous Toutes, qui est un cadre beaucoup trop verrouillé pour que les femmes puissent largement s'en emparer, qu'à la recherche, de la part d'une large partie des femmes, des moyens de se mobiliser alors que les formes

plus traditionnelles du féminisme peinent à se renouveler, affaibli par beaucoup de divisions.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a convoqué un « Grenelle » dont il a rendu les conclusions lundi 25 novembre. Les annonces sont sensiblement les mêmes que celles de l'année dernière. Le budget alloué (361 millions d'euros) n'est pas modifié par rapport au budget 2019 ; l'embauche de travailleurEs sociaux attachés aux commissariats s'élève à... 80 postes sur tout le territoire ; 1000 places d'hébergement supplémentaires ont été promises. Pour tout le reste, ce n'est qu'effet d'annonce.

BIEN DIT

Mettre en lumière des exactions policières couvertes par l'absence de RIO, d'une dissimulation du visage et de fait, débouchant sur une impunité systématique et systémique, c'est un droit, pas un délit ! Ce n'est pas à la police de définir qui est ou n'est pas journaliste.

Communiqué de presse annonçant la création du collectif « Reporters en colère », 25 novembre 2019.

Un monde à changer

ÉLECTIONS AUX USA: L'ARGENT RUISSELLE. 31 millions de dollars (28 millions d'euros): c'est la somme que Michael Bloomberg a déboursée d'un seul coup pour des spots télévisés. Il faut dire qu'avec une fortune de 55 milliards de dollars (celle de Trump n'est évaluée qu'à 3 milliards), il n'est pas à un million près. Cette somme qui correspond à une semaine de publicité dépasserait à elle seule la totalité des dépenses à la télévision de tous ses concurrents réunis sur un an. Et ce n'est qu'un début!

Une vidéo résumant la vie édifiante de Michael Bloomberg va donc apparaître sur les écrans des États où vont commencer les primaires démocrates: son enfance dans une famille classe moyenne, la construction de sa fortune et de son empire médiatique, ses trois mandats de maire de New York... En résumé, «un créateur d'emplois, un leader».

Le lancement de cette campagne (alors que Bloomberg avait annoncé en mars dernier qu'il ne se présenterait pas) ne doit sans doute rien au hasard. Bloomberg a été membre du parti républicain

comme du parti démocrate. Et, s'ils n'ont pas grand chose à reprocher à Trump qui a baissé leurs impôts, son imprévisibilité brouillonne gêne les cercles dominants du capital US. Ils voudraient en quelque sorte un Trump «civilisé» et moins bovin sur l'environnement et les armes. À défaut de pouvoir le faire surgir des rangs républicains (que Trump verrouille), pourquoi pas du côté démocrate? Ce n'est pas joué, Bloomberg ne tiendra peut-être pas le choc des primaires... mais il a les moyens.

Il ne faut pas oublier qu'il est le patron d'une gigantesque agence de presse: 2400 journalistes, un fil d'actualités, des magazines, une station de radio, des podcasts, une chaîne de télévision...

S'il persiste, Bloomberg va essayer d'acheter les élections US. Et en toute légalité: depuis 2010, il n'y a quasiment plus de limite aux sommes qui peuvent être récoltées. Grandes fortunes et entreprises subventionnent les campagnes électorales et pèsent largement sur les résultats. Une illustration, s'il en était besoin, du fait qu'il n'y a pas de démocratie sans renversement du pouvoir de l'argent.

IRAN Le régime écrase le soulèvement populaire

Le bilan de la violente répression qui s'est abattue contre les manifestantEs iraniens est difficile à établir. Différentes ONG, dont Amnesty International, avancent les chiffres de 100 à 200 mortEs, des milliers de blesséEs et plus de 5000 arrestations, en l'espace de moins d'une semaine. Une violence qui en dit long sur les craintes éprouvées par le régime face à un nouveau soulèvement d'ampleur, près de deux ans après celui de l'hiver 2017-2018, contre la vie chère et, plus globalement, contre le pouvoir.

Comme au Liban, au Chili ou en Équateur, la récente révolte en Iran a débuté suite à l'annonce d'augmentations de prix. Le 15 novembre, la Compagnie nationale iranienne de distribution des produits pétroliers (NIOPDC) annonce ainsi une nette augmentation des prix du carburant: 50% pour les 60 premiers litres mensuels, 300% pour les suivants, avec comme conséquence indirecte l'élévation des prix de nombreux autres produits. Une annonce surprise, que les élus au Parlement ont découverte en même temps que la population, et qui a immédiatement suscité une vague de protestation dans tout le pays.

Un régime ultra-violent mais fragilisé

Dès les heures qui ont suivi l'annonce, des rassemblements et manifestations spontanés vont ainsi s'organiser dans plusieurs des principales villes du pays et, par effet de contagion, dans des dizaines d'autres villes, petites et moyennes, dès le lendemain. Les mots d'ordre portent évidemment sur la hausse du prix du carburant et, au-delà, sur les augmentations des prix et sur la vie



chère. Mais, plus globalement, ce sont l'ensemble des politiques du gouvernement qui sont remises en cause, avec des slogans contre le régime, contre le président Rohani et contre le Guide suprême Ali Khamenei, envers qui toute critique est strictement illégale. Dans un certain nombre de villes, les manifestations, qui sont restées majoritairement pacifiques, ont tourné à l'émeute, avec des attaques menées contre des bâtiments publics, contre des banques, des bureaux de poste, des stations-services, etc. Fait notable: les manifestations et émeutes sont

beaucoup plus diffuses, sur l'ensemble du territoire iranien, que lors de la révolte de l'hiver 2017-2018, et les participantEs sont, d'après les témoignages et les images, nettement plus nombreux. Un signe de la fragilisation du pouvoir, indirectement confronté, en outre, aux mouvements populaires en Irak et au Liban.

Face à ce phénomène et à la crainte de la contagion, le régime a fait le choix de la répression sanglante en qualifiant le mouvement de «rébellion» (crime passible de la peine de mort): interventions brutales des diverses forces armées,

utilisation de snipers pour tirer sur la foule, couvre-feux imposés par les Gardiens de la Révolution... Le tout dans un terrible huis clos puisque, dès le 16 novembre, le pouvoir a coupé l'accès à internet, empêchant les informations et les images de circuler pendant plusieurs jours au terme desquels le régime déclare avoir «maté» la «rébellion» et menace d'exécuter, par dizaines, les «séditieux». Il est certain que les sanctions US, consécutives à la sortie de l'accord sur le nucléaire iranien, ont un fort impact sur l'économie iranienne et sur les conditions de vie de la population. Mais l'accent mis par le régime sur les dépenses excessives consacrées à ses programmes militaires et d'énergie nucléaire, ainsi qu'à l'entretien de ses réseaux de clientèle, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières du pays, n'arrange rien à l'affaire. La colère des classes populaires est légitime, qui refusent de subir, encore et toujours, l'austérité, ainsi que la privation de nombre de libertés démocratiques élémentaires. Plus que jamais, la solidarité avec les IranianEs en lutte contre un pouvoir autoritaire et antipopulaire est d'actualité.

C.B.

Les leviers pour agir existent

Il existe des leviers importants sur lesquels le gouvernement pourrait agir, mais il n'en fait rien. C'est plus que des places d'hébergement dont ont besoin les femmes en situation de précarité qui se trouvent dans un foyer violent: c'est d'un logement digne, d'un salaire à la hauteur des besoins, et d'un accès aux ressources juridiques et psychologiques qu'elles souhaitent, ce qui signifie arrêter de supprimer les subventions aux associations qui les proposent. Bien sûr que l'éducation est un levier important, mais pas en proposant des fiches de signalement: les enseignantEs ne sont pas des flics! Où est le budget qui est alloué à une éducation non sexiste? Nous savons en réalité que la logique du

gouvernement est à l'inverse de ce qu'il faudrait faire: comment peut-il dire que ces questions seront intégrées à la formation des profs alors même que celle-ci est mise en pièces...

Les violences sexistes ne viennent pas de nulle part, elles sont le produit de ce système. C'est pourquoi comme en 1995, les 50 000 personnes dans les rues de Paris doivent inaugurer un mouvement de grève massif le 5 décembre, qui continue jusqu'au retrait du projet de loi sur les retraites, mais sans mettre de côté l'intérêt des femmes, des travailleuses et des étudiantes à s'organiser de manière autonome pour construire un mouvement féministe de masse et la grève du 8 mars!

Mim Effe



PHOTO THÈQUE ROUGE/JMB

Le chiffre

14,7 milliards

C'est la somme (en euros) déboursée par le groupe LVMH, propriété du multimilliardaire Bernard Arnault, pour acquérir l'enseigne Tiffany, spécialisée dans les bijoux haut de gamme. À l'image des grandes fortunes, le luxe se porte bien. Ce n'est vraiment pas la crise pour tout le monde...



Agenda

Vendredi 29 novembre, Action «Block Friday» pour la justice climatique, Paris.

Samedi 30 novembre, manifestation des Gilets jaunes Acte 55

Samedi 30 novembre, manifestation des hôpitaux, Paris. À préciser.

Samedi 30 novembre, rassemblement contre la privatisation d'Aéroports de Paris, Paris. À 14 h, place de la République.

Samedi 30 novembre, manifestation contre le chômage et la précarité, Paris 7^e. À 14 h devant le siège du Medef, 55, avenue Bosquet, métro École-Militaire. À l'appel d'ACI, APEIS, MNCP (voir article p. 9).

Mardi 3 décembre, soirée de soutien à Assa Traoré et sa famille, Paris 2^e. À 19 h, salle Jean-Dame, 17-25, rue Léopold-Bellan, métro Les Halles.

Judi 5 décembre, journée de grève et manifestations contre le projet de réforme des retraites. À Paris, à 14 h devant la gare de l'Est.

Samedi 7 décembre, manifestation contre le chômage et la précarité, Paris 7^e. Départ à 14 h de Montparnasse. À l'appel de la CGT chômeurs-précaires.

NO COMMENT

Le 5 décembre, c'est une mobilisation pour conserver des inégalités.

RICHARD FERRAND, *le Journal du dimanche*, 24 novembre 2019.

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction:
01 48 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion:
01 48 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration:
01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN:
2269-3696

Commission paritaire:
0419 P 11508

Société éditrice:
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage:
6 500 exemplaires

Directeur de publication:
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction:
Julien Salingue

Maquette:
Ambre Bragard

Impression:
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél.: 01 48 70 42 22
Fax: 01 48 59 23 28
Mail: rotoiimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

ANTIRACISME

5 décembre-18 décembre : l'égalité ne se discute pas !

Dans toutes les villes, des manifestations se préparent, à l'occasion de la Journée internationale des migrantEs, le mercredi 18 décembre.

Dans la séquence qui s'ouvre avec le 5 décembre, c'est une opportunité majeure qui se présente. Et qu'il s'agit de ne pas rater. Pour tout le mouvement et ses suites.

Front large

Les syndicats nationaux (CGT, Solidaires, FSU, CNT) appellent à se mobiliser aux côtés des collectifs de sans-papiers, des associations de l'immigration, des collectifs locaux de solidarité mais aussi du Comité Adama, du Collectif de défense des jeunes du Mantois, de la Roya Citoyenne, de Quartiers Nord Quartiers forts de Marseille, pour la liberté de circulation et la régularisation de tous les sans-papiers, contre le racisme.

Nous savons déjà comment le gouvernement et toute la classe dirigeante veulent s'attaquer au mouvement du 5 décembre pour l'affaiblir. Et ce n'est pas un hasard s'il a fait de la question de l'immigration un axe majeur de sa politique depuis la rentrée.

Il martèle d'abord qu'il n'y a pas les moyens (pour les retraites, pour l'hôpital, pour l'éducation...). C'est aussi l'argument fondamental qui justifie toute la politique contre les migrantEs. Légitimé contre les migrantEs, l'argument devient ensuite une arme de destruction contre toute la société. Il cherchera ensuite par différentes manières à favoriser les corporatismes pour entamer la possibilité d'une riposte globale. Il sera prêt à accorder des choses à certains secteurs pour les séparer du mouvement comme il essaie de le faire dans la santé.

Conscience de classe

Le corporatisme est l'opposé de la conscience de classe. Inversement, l'unité contre le racisme et la solidarité avec les migrantEs est actuellement le plus haut niveau de conscience de classe.

L'an dernier, pour la première fois, l'unité entre collectifs de sans-papiers et syndicats avait abouti à 60 manifestations dans toute la France le 18 décembre. Dans la foulée, une campagne était née, intitulée « Égaux, égales, personne n'est illégal ». De juin à octobre, un processus de grèves de sans-papiers a redémarré. À Paris un meeting de soutien aux luttes de sans-papiers a fait salle comble.

Au-delà de collectifs locaux déjà impliqués, les États généraux des migrations se sont joints cette année à la mobilisation avec la Marche des solidarités.

La séquence ouverte par le 5 décembre est une gigantesque opportunité. Elle doit être saisie. Dans chaque quartier, dans chaque lieu de travail il faut mettre les bouchées doubles pour élargir et implanter la grève et son soutien, en fortifier les bases. Et c'est dans cette dynamique qu'il faut construire, dès maintenant, le 18 décembre, assurer que dans chaque lieu soient distribués des tracts, posés des affiches.

Pour ne laisser aucune brèche ouverte dans notre front. Pour construire l'idée que notre classe n'a pas de frontières, ni professionnelle ni nationale. Comme le dit l'appel du 18 décembre : « L'égalité ne se discute pas ». Elle se gagne.

Denis Godard



SANTÉ Plan urgences hôpital : un « ballon d'oxygène »... pour continuer comme avant

À deux semaines du 5 décembre, le pouvoir a pris conscience du danger que représente la mobilisation hospitalière qui ne cesse de s'amplifier. Pour déminer le terrain, le Premier ministre a présenté, le 20 novembre, avec le ministre de la Santé, un plan se voulant « fort et conséquent ». Celui-ci n'a pourtant pas davantage convaincu le monde hospitalier que les deux précédents.

Édouard Philippe l'a rappelé : le plan proposé ne marque aucune rupture avec la politique menée par son gouvernement et ses prédécesseurs. Il entend maintenir le cap vers la « réorganisation complète du système de soins » en aidant l'hôpital à « passer une période difficile ». En clair, le pouvoir s'est rendu compte qu'il avait été un peu vite en besogne dans le démantèlement de l'hôpital public, et il est contraint de desserrer l'étau pour éviter l'explosion... et continuer dans la même direction. Tel est le fil conducteur des mesures présentées le 20 novembre.

Éponger une partie de la dette... sans s'attaquer aux causes

L'État va reprendre à son compte dix des trente milliards de la dette des hôpitaux. Mais le plan ne s'attaque pas aux causes de cet endettement. Fonctionnant comme une entreprise l'hôpital doit désormais « dégaier des marges » pour rénover son équipement, investir dans de nouveaux matériels. Les budgets insuffisants qui lui sont accordés ne le permettent pas. Les établissements doivent donc s'adresser aux banques, auxquelles ils versent des intérêts parfois prohibitifs.

La reprise d'une partie de la dette ne met pas fin cette mécanique infernale qui contraint les hôpitaux à réduire leurs budgets de fonctionnement pour financer leurs investissements. 70% des budgets étant des frais de personnel, ils devront donc continuer de diminuer le nombre de leurs agentEs et les rendre plus « productifs » au prix de l'épuisement professionnel et de la baisse de la qualité et de la sécurité des soins.

**Réduire la ponction n'est pas augmenter les moyens**

La seconde mesure du plan est l'attribution d'un milliard et demi supplémentaire sur trois ans aux budgets hospitaliers : 300 millions en 2020, auxquels s'ajouteront 200 millions les deux années suivantes. Sur une enveloppe hospitalière annuelle de 60 milliards, c'est bien peu. Mais le pire n'est pas là. En réalité, le « cadeau » de Philippe et Buzyn consiste non pas à augmenter les moyens de l'hôpital, mais à réduire la ponction opérée sur celui-ci. Pour maintenir les moyens d'une année sur l'autre, l'enveloppe accordée à l'hôpital

devrait augmenter de 4,4%. Or la hausse prévue pour 2020 était de 2,1%, ce qui signifiait une ponction de 800 millions au détriment de l'hôpital. Avec les nouveaux moyens accordés, cette réduction ne sera « que » de 500 millions : belle « avancée » !

Rémunérations : un saupoudrage pour diviser

La seule réponse du gouvernement à la revendication de 300 euros pour touTEs mise en avant par les personnels est un saupoudrage pour les situations jugées les plus dramatiques : prime pour les bas salaires seulement pour les soignantEs et

seulement en région parisienne, prime pour les « métiers en tension », pour les aides-soignantEs ayant une « formation en gériatrie ». Rien pour les autres. Bref des miettes et une tentative de division pour opposer les personnels entre eux. Cerise sur le gâteau, 200 millions sont accordés pour une prime à la tête du client, pour récompenser « l'engagement et l'investissement » (sic!).

L'hôpital entreprise, ça continue!

Loin d'abandonner la perspective de l'hôpital entreprise, le « plan d'urgence » accélère enfin la transformation « médicalisée » de l'hôpital en entreprise. Certains médecins pourront retrouver du pouvoir, à condition de devenir de bons managers, « les mains dans le cambouis » de la gestion de l'austérité.

Loin de répondre aux attentes, ce plan attise davantage la colère, et incite les hospitalierEs à passer à la vitesse supérieure dans leur mobilisation. Les prochains rendez-vous sont déjà fixés : le 30 novembre, le 5 et le 17 décembre.

Face à un pouvoir qui ne veut rien entendre, la perspective d'une grève générale des hôpitaux, s'inscrivant dans la convergence des colères et des luttes, est plus que jamais une nécessité. Elle peut devenir une réalité.

Jean-Claude Delavigne

MARCHES CLIMAT

Convergence multicolore contre « Black Friday »

La semaine du 20 au 27 septembre a connu une mobilisation historique pour la justice climatique. Avec plus de 7,5 millions de manifestantEs dans 185 pays, c'est la plus importante mobilisation coordonnée à l'échelle mondiale depuis 2003, contre la guerre en Irak.

Une nouvelle génération naît à l'action collective et politique, elle entraîne d'autres secteurs de la société : syndicalistes, scientifiques, parents... De nouvelles mobilisations sont prévues les 29 et 30 novembre à la veille de la COP25

L'inaction climaticide continue

La COP25 ne pouvant se tenir au Brésil chez le climato-négationniste Bolsonaro, elle avait été déplacée à Santiago au Chili. Mais comme il aurait été cynique et caricatural de l'organiser sous la menace d'une armée qui s'est funestement illustrée sous la dictature de Pinochet, elle aura finalement lieu du 2 au 13 décembre à Madrid. Auto-baptisée « COP de l'action », elle affiche, comme chaque nouveau rendez-vous international, l'ambition « d'accroître les engagements des pays ». L'Accord de Paris lors de la COP21 en 2015 a enregistré les contributions déterminées au niveau national ; l'addition de ces engagements, même s'ils étaient respectés, ce qui est loin d'être le cas, conduit à une hausse de la température moyenne bien supérieure à 3°C. Il faut donc faire miroiter de nouveaux engagements révisés à la hausse pour... la COP26 à Glasgow en 2020. Ce système est incapable de répondre au défi climatique parce



qu'il refuse de prendre le problème à la racine : les énergies fossiles.

Produire moins, partager plus

Pour avoir une chance sur deux de maintenir la hausse de la température en dessous de 1,5°C, les émissions de carbone doivent être réduites drastiquement avant 2030. Or 80% des émissions sont dues aux énergies fossiles qui, dans le système actuel, couvrent 85% des besoins en énergie. Il ne s'agit pas

d'une transition, mais d'une révolution énergétique nécessaire. Passer à un système énergétique 100% renouvelable ne suffit pas, il faut rompre avec le productivisme inhérent au capitalisme qui pousse à produire toujours plus donc à consommer toujours plus. Pour cela, l'inventivité du système est sans limite. Le Black Friday, grand moment d'incitation à acheter toujours plus, en est un bon exemple.

À l'inverse, nous voulons définir démocratiquement ce qui doit être produit pour répondre aux besoins en respectant les contraintes écologiques. Cela suppose de supprimer les productions inutiles et nuisibles, d'en finir avec le gaspillage d'énergie, de ressource et de travail dû à la publicité et à l'obsolescence programmée.

La convergence à l'ordre du jour

Les journées des 29 et 30 novembre se situent au cœur d'une période intense : manifestations féministes, luttes pour la santé, contre la précarité et le chômage, Gilets jaunes, grèves pour défendre le droit à la retraite, manifestations antiracistes et contre l'islamophobie... La convergence est plus que jamais à l'ordre du jour face à un système qui, en plus d'épuiser et détruire les travailleurEs, épuise et détruit aussi l'ensemble de la vie, celle des humains et celle de la nature. Cette convergence pour imposer un système social fondé sur des principes démocratiques, féministes et écologiques ne peut se construire que par et dans les mobilisations, les débats, l'auto-organisation, les grèves et les blocages.

Commission nationale écologie

BOLIVIE Les putschistes toujours à l'offensive

Le 24 novembre, un « compromis » a été trouvé au Parlement bolivien pour l'organisation de nouvelles élections, sans Evo Morales. Obtenue sous la pression des putschistes, cet « accord » ne garantit en rien que les putschistes ne seront pas les grands gagnants de la séquence en cours. Bien au contraire.¹

Au moment où nous célébrons la récente libération de Lula de prison comme une incontestable victoire démocratique, et sans projeter sur ses années passées au gouvernement un radicalisme qu'il n'a jamais eu, nous n'avons pas besoin d'attribuer un caractère socialiste à Morales pour condamner son éviction antidémocratique du pouvoir. En effet, on ne peut expliquer le dynamisme des forces de droite et l'important soutien populaire au coup d'État « soft » qui a évincé le Parti des Travailleurs au Brésil en 2016 et conduit à l'incarcération de Lula, pas plus que le coup d'État passablement plus « dur » en Bolivie aujourd'hui, à moins de saisir les contradictions de classe sous-jacentes aux expériences de capitalisme néo-développemental qu'ont fait chacun de ces pays.

Un coup d'État a bien eu lieu

Mais ceux qui font partie de la gauche internationale des pays impérialistes doivent insister sur le droit des Boliviens à l'autodétermination, en dehors de toute intervention extérieure. Dans ce cas, la revendication n'est pas abstraite et, à l'intérieur de la Bolivie, cette position serait fortement appréciée par tout le monde à l'exception des golpistas [putschistes]. Cela n'induit pas qu'il faut suspendre tout scepticisme, toute critique vis-à-vis de Morales, ni avoir une



Le putschiste Luis Fernando Camacho. DR

vision idéalisée de sa présidence, comme le veulent certaines des interprétations les plus vulgaires. Comme le dit en plaisantant Karl Marx à Engels dans le film de Raoul Peck *Le Jeune Karl Marx* : « L'ignorance n'a jamais aidé personne. » Nous avons formulé de fortes critiques de gauche vis-à-vis de Morales, tout en essayant d'expliquer à la fois le soutien persistant dont il bénéficie et son recul prématuré.

En Bolivie, les critiques de gauche devraient reconnaître que Morales a gagné une majorité assurée au premier tour, que le MAS est à l'évidence l'entité politique la plus populaire du pays et qu'un coup d'État a bien eu lieu. Ce qui est

arrivé, c'est un coup d'État et la présidence d'Áñez est illégitime et illégale.

Éviter une consolidation de droite du scénario post-coup d'État

Morales et le MAS devront faire partie de toute sortie négociée de la crise politique actuelle et leur volonté et capacité à négocier avec l'opposition n'a jamais fait aucun doute – c'est la raison pour laquelle l'opposition a insisté sur le départ de Morales et persécuté aujourd'hui activement des figures clefs du MAS. La gauche, en Bolivie et à l'étranger, devrait se montrer particulièrement sceptique par rapport aux conclusions de l'OAE – qui évoque une probabilité plus

que la preuve d'une fraude – même si, dans le sillage du référendum de février 2016 et des explications étranges de la cessation de transmission en direct du comptage rapide des voix, beaucoup ont, de manière compréhensible, perdu foi dans la transparence démocratique de l'administration du MAS.

Éviter une consolidation de droite du scénario post-coup d'État impliquera une lutte militante extra-parlementaire massive, ce qui est exactement ce à quoi ont appelé les producteurs de coca, les mineurs, les syndicats et les communautés paysannes indigènes dans les jours et semaines à venir. Les procédures institutionnelles et les manœuvres légales ne seront pas le facteur décisif dans l'issue de cette confrontation pour le pouvoir politique.

Malheureusement, dans le nouveau climat dictatorial, la presse bolivienne privée ne couvrira pas ces mobilisations, sauf pour les stigmatiser, les racialisier et les criminaliser. Quant aux médias publics pro-Morales et stations de radio locales des mineurs et des paysans, ils ont tous été saisis et fermés. Le blackout médiatique est l'une des tactiques clefs du régime putschiste.

Jeffery R. Webber et Forrest Hynton

1 - Extrait de « Le 18 Brumaire de Macho Camacho. Entretien sur le coup d'État en Bolivie », publié sur Contretemps-Web: <https://www.contretemps.eu/coup-etat-bolivie-camacho/>

ISRAËL Netanyahu, mis en examen, s'accroche au pouvoir

Pour Benjamin Netanyahu, les mauvaises nouvelles se succèdent. Incapable de trouver une majorité pour former un gouvernement issu des élections législatives anticipées en septembre, le voilà désormais mis en examen par la justice israélienne. Celui qui est au pouvoir depuis mars 2009 refuse toutefois de démissionner, et la crise politique s'approfondit en Israël.

Le 21 novembre, le procureur général d'Israël annonçait l'inculpation et la mise en examen de Benjamin Netanyahu pour « abus de confiance », « corruption » et « fraude », dans le cadre de trois dossiers : le « dossier 1000 », le « dossier 2000 » et le « dossier 4000 ».

Affaires multiples

C'est ce dernier dossier, également appelé « Affaire Bezeq », qui semble le plus dangereux pour le toujours Premier ministre en exercice. Dans cette affaire, Netanyahu est accusé d'avoir usé de ses fonctions pour accorder cadeaux et largesses au patron de la société de télécoms Bezeq, Shaul Elovich, ce dernier lui offrant en retour une couverture médiatique favorable. On parle ici notamment de facilités accordées dans le cadre d'une fusion avec un autre groupe, Yes, alors que Netanyahu était non seulement Premier ministre mais aussi ministre... des Télécommunications. Les deux autres affaires portent sur des cas de fraude et d'abus de confiance. On se souviendra qu'avant l'été, c'est Sara Netanyahu, épouse du Premier ministre, qui avait été condamnée. En cause ? Des « frais



WIKIMEDIA COMMONS

de bouche » personnels facturés au contribuable israélien, pour un montant d'environ 340 000 shekels (85 000 euros). Le couple Netanyahu avait en effet pris l'habitude de se faire livrer des repas à domicile, commandés dans les restaurants les plus huppés de Jérusalem, et de les facturer à l'État, ce qui lui est formellement interdit par la loi. Comme le rapportait alors *Libération*, « pour profiter de quelques sushis, macaronis et autres mezzés raffinés, Sara Netanyahu avait mis au point avec l'aide d'un collaborateur zélé un système alambiqué

maquillant ses dépenses ainsi que les fonctions réelles de son personnel de maison. »

Crise politique durable

Autant dire que l'état judiciaire se resserre autour de Benjamin Netanyahu, qui semble toutefois considérer que « la meilleure défense, c'est l'attaque ». Le Premier ministre a ainsi refusé de démissionner, et dénonce au contraire une tentative de « coup d'État [...] sur la base de fausses accusations ». Netanyahu s'en est pris aux juges, aux procureurs, aux enquêteurs,

aux policiers, dans un discours empreint de paranoïa et aux relents d'extrême droite au cours duquel il a accusé ces « fonctionnaires malhonnêtes » d'être « dirigés par des éléments extérieurs ».

Deux jours plus tard, le 24 novembre, Netanyahu allumait un nouveau contre-feu, affirmant que l'Iran préparait des attaques contre Israël en « transformant l'Irak et le Yémen en bases de lancement de missiles et de roquettes contre l'État d'Israël ». Message reçu par Meyer Habib, député UDI à l'Assemblée nationale et porte-parole officiel du Premier ministre israélien en France, qui s'est évertué à défendre son « ami » dans les médias français, comme lors d'une interview sur France 24 : « Benjamin Netanyahu a l'expérience nécessaire. L'Iran est sur le point d'avoir l'arme nucléaire. L'Iran déclare vouloir détruire Israël. Je crois que le pays a besoin d'avoir quelqu'un avec l'expérience, la force, le talent, l'intelligence, et pourquoi pas avec une union nationale. » Plus c'est gros, plus ça passe...

Pas sûr que ces énormités suffisent à sauver Netanyahu, lâché par une partie de plus en plus importante de son propre camp, mais qui entend jouer la carte de la victime et du chef de guerre jusqu'au bout, tant il est déterminé à ne pas abandonner le pouvoir. La crise politique va donc se poursuivre en Israël, avec un Benny Gantz, également incapable de former un gouvernement, en embuscade. Une actualité à suivre, mais sans illusion quant à la possibilité que cette crise puisse déboucher sur l'avènement d'un pouvoir moins brutal à l'égard des Palestiniens. **Jullen Salingue**



Le monde en bref

Chili. Assassinat de la photojournaliste Albertina Martinez Burgos

Albertina Martinez Burgos, photojournaliste indépendante chilienne, âgée de 36 ans, a été retrouvée morte, assassinée à son domicile, le 21 novembre. Une semaine plus tôt, le 14 novembre, elle publiait sur les réseaux sociaux des photos des affrontements entre manifestantEs et forces de répression chiliennes, ce qui a logiquement conduit ses proches et des associations à émettre l'hypothèse d'un assassinat politique. Le collectif féministe Ni Una Menos a ainsi déclaré sur Twitter : « Nous demandons que les causes de sa mort soient clarifiées, en n'oubliant pas que son ordinateur et son appareil photo n'étaient plus dans son appartement au moment où elle a été retrouvée sans vie. N'oublions pas son nom, n'oublions pas son visage. »

Des suspicions d'autant plus fortes que quelques semaines plus tôt, c'est Daniela Carrasco, une artiste de rue, surnommée « La Mimo », impliquée dans le soulèvement au Chili, qui avait été retrouvée assassinée, son corps portant des traces de viol, après avoir été aperçue pour la dernière fois entre les mains des forces « de l'ordre ». La répression du mouvement de protestation chilien est ultra-violente : on dénombre au moins 26 mortEs, des milliers de blesséEs et près de 300 mutiléEs. Les femmes sont particulièrement visées, avec de nombreux cas de violences, d'exactions et de viols commis par des hommes en uniforme ou des milices liées au pouvoir. La mobilisation se poursuit, malgré la répression et les nouvelles annonces du président Piñera, qui donne toujours plus de pouvoir à l'armée, désormais autorisée à protéger les infrastructures publiques. Face à cette fuite en avant militaro-autoritaire, notre solidarité avec le peuple chilien en lutte doit être totale !

Égypte. Liberté pour Ramy Shaath !

Nous avons déjà évoqué, dans nos colonnes, le cas de Ramy Shaath, prisonnier politique en Égypte en raison de son rôle de coordinateur de la campagne BDS et de ses critiques du régime Sissi. Le lundi 25 novembre, Ramy Shaath, incarcéré depuis juillet, a été présenté devant le tribunal pénal au sujet du renouvellement de sa détention provisoire, qui pourrait être prolongée désormais par intervalle de 45 jours. L'audience de Ramy devant le tribunal était initialement prévue pour le 26 novembre. Mais le procureur égyptien a soudainement décidé d'avancer d'un jour la date de l'audience. Cela a eu pour conséquence directe d'empêcher les observateurs internationaux d'assister à l'audience comme ils l'avaient initialement prévu. Ramy a été placé dans une cellule en verre l'empêchant de communiquer avec ses avocats et de participer à sa propre audience, puisqu'il n'était pas en mesure d'entendre ce qui se disait ! À ce jour, Ramy et ses avocats n'ont toujours pas été autorisés à examiner le dossier de l'enquête de la Sûreté de l'État contre Ramy. Le 25 au soir, ses proches et ses avocats ont été surpris de découvrir des articles de presse dans plusieurs journaux égyptiens, notamment *Youm7*, *Masrawy* et *Al-Ahram*, propriété du gouvernement, annonçant le renouvellement de la détention provisoire de Ramy pour une durée de 45 jours, bien que les avocats n'aient pas été informés de la décision. Ses avocats et ses proches dénoncent ces pratiques qui illustrent le manque de transparence du système judiciaire égyptien. Ils exigent, et nous les soutenons bien évidemment dans leurs démarches, la libération de Ramy.



DR

La jeunesse précarisée fait pleinement partie de la classe ouvrière, et ses différentes mobilisations, ces dernières années, balisent la lutte de classe. En 1994, un mouvement de colère avait jeté à la poubelle le CIP, un contrat pour les moins de 26 ans visant à les payer 80% du SMIC. En 2006, les mobilisations de la jeunesse scolarisée et leur écho dans le monde du travail avaient fait reculer la tentative gouvernementale d'instaurer le CPE, un contrat pour les moins de 26 ans permettant aux patrons de les virer sans motif deux ans après la signature de celui-ci. En 2019, alors qu'une baisse très importante des enseignements disciplinaires (histoire, maths, français, etc.) a été organisée dans les lycées professionnels, la formule du mouvement contre les «stages Beullac», du nom d'un ministre souhaitant en 1980 mettre en place des stages dans les lycées d'enseignement professionnel, reste d'actualité: «Si les stages en usine, à 14 ou 15 ans, sont une "ouverture sur la vie", pourquoi la bourgeoisie n'y envoie-t-elle pas ses fils?» Depuis l'immolation d'Anas à Lyon, des mobilisations de la jeunesse étudiante agitent les universités et les resto U: beaucoup de villes touchées, beaucoup de monde en AG, un démarrage très vite et très fort dans le contexte chaud de l'automne 2019. La dénonciation de la précarité est dans les têtes comme dans les interventions en amphis et, plus généralement, les étudiantEs semblent vouloir être partie prenante du mouvement politique en formation de contestation du pouvoir. L'occasion pour nous de revenir sur l'exploitation des jeunes salariés et la nécessité de renverser cette société.

Dossier réalisé par le secteur jeune du NPA

LES JEUNES AU TRAVAIL:

EXPLOITÉ·E·S ET RÉVOLTÉ·E·S



DU MOUSSE À L'AUTO-ENTREPRENEUR

D'une certaine manière, le «jeune travailleur» apparaît lorsque les enfants sont retirés des usines occidentales à la fin du 19^e siècle. Plus âgés que l'enfant, la «petite ouvrière», «l'apprenti cheminot» et le «jeune manoeuvre», qui correspondraient à l'adolescent d'aujourd'hui, gagnent beaucoup moins qu'un adulte, souffrent corporellement de leur statut et rendent leur salaire à leurs parents. Dénonçant les brimades physiques, les conditions d'hygiène et l'humiliation permanente de certains travaux pour les jeunes, les révolutionnaires d'avant 1914, puis le PC et la CGTU, cherchent à construire des organisations de jeunesse, notamment pour répondre à ces problèmes caractéristiques des jeunes travailleurEs: à travail égal, salaire égal.

Malgré les nombreuses mutations au cours du siècle, notamment le renforcement de l'encadrement juridique, certains problèmes demeurent. Un apprenti en première année d'alternance ne touche que 2,5 euros de l'heure, soit 25% des 10 euros brut du SMIC de 2019. Même un apprenti de plus de 21 ans en dernière année d'apprentissage touche moins de 80% du salaire minimum... Indépendamment du statut d'apprenti, certains postes sont réservés aux jeunes car de toute façon personne ne peut les tenir trop longtemps en raison de leur pénibilité parfois physique. Fréquemment, ils leur sont destinés: boulots pour étudiantes et étudiants, dont la moitié travaille, c'est-à-dire accueil, babysitting, restauration rapide, centres d'appels, donc temps partiel, absence de carrière et salaire minimum.

Chômage et précarité

Dès les années 1960 apparaissent les entreprises de travail temporaire (ETT) qui constituent dès l'origine «un des modes les plus courants et les plus "normaux" d'obtention d'un travail pour les adolescents appartenant aux



PHOTO THÉÂTRE ROUGE/DR

fractions les moins qualifiées de la classe ouvrière.»¹ L'intérim explose dans les années 1970. Représentatif d'une marginalisation dans le monde du travail, le CDD, désigné comme tel en 1979, s'ajoute à l'intérim. Au début des années 1980, 17% des jeunes salariés de 15 à 24 ans sont précaires, 50% en 2014². Les plus jeunes et les moins diplômés sont les plus touchés. Les choses s'aggravent pour celles et ceux sortant sans diplôme de l'enseignement secondaire (près de 20% d'une génération). Ils ont deux fois plus de risque d'être en CDD ou à temps partiel. Dans les années 2000

un tiers des jeunes dans cette situation était au chômage trois ans après être sorti du système scolaire, c'est désormais un sur deux depuis 2009³. Travailler dans ces conditions est singulièrement lié à un chômage massif chez les plus jeunes. Si seuls 37% des 15-24 ans sont sur le marché du travail, 25% d'entre eux sont chômeurEs. C'est 2,5 fois plus que chez les autres actifs.

De leur côté, les centrales syndicales considèrent comme «jeunes» les salariéEs de moins de 35 ans (10% de leurs adhérentEs), les moins de 25 ans représentant moins de 2% des

adhérentEs CGT ou CFDT⁴. Plus facile de se syndiquer dans les transports ou l'industrie où les syndicats existent, que dans l'hébergement-restauration où 1% des jeunes salariéEs sont syndiqués. Contester l'autorité du patron voire du salarié mieux placé, du tuteur, c'est prendre le risque de rompre un contrat d'alternance, se retrouver sans qualification reconnue. La conscience de l'exploitation ne manque pas, et beaucoup cherchent à la fuir en occupant des emplois interchangeables et quelquefois un peu moins mal payés car en intérim ou CDD, tandis que d'autres subissent le «capitalisme de plateforme», remettant au goût du jour de vieilles formes d'exploitation comme le travail à la tâche.

1 – Michel Pialoux, «Jeunes sans avenir et travail intérimaire», *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars-avril 1979.

2 – Selon l'Insee, la précarité regroupant l'ensemble des stages, l'apprentissage, l'intérim et les CDD.

3 – Henri Eckert, «Diplômés/non-diplômés en France», *Agora débats/jeunesses*, 2018/2.

4 – Sophie Bérout, Camille Dupuy, Marcus Kahmann et Karel Yon, «La difficile prise en charge par les syndicats français de la cause des "jeunes travailleurs"», *La Revue de l'Ires*, 2019/3.

TÉMOIGNAGES VENUS DE TROIS SECTEURS EMPLOYANT DES « JEUNES »

EN STAGE À L'HÔPITAL



PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

« Répondre à toutes les sonnettes sans poser de question et avec le sourire »

Il existe une règle tacite qu'on apprend assez vite à l'hôpital : l'étudiantE doit répondre aux sonnettes dès qu'un patientE à un problème, une demande, une inquiétude, y compris pendant la pause. Il n'est donc pas rare de terminer un poste sans avoir eu le temps de boire un verre d'eau. Dans certains services, il est « logique » que l'étudiantE réponde systématiquement aux sonnettes. Étudiantes, les infirmières étaient aussi traitées comme ça. Être éduqué à la dure à travailler, puisque de toute façon c'est un milieu où les conditions de travail sont difficiles : cadences, horaires décalés, travail le week-end et les jours fériés, charges lourdes. Être jeune à l'hôpital c'est être inexpérimenté, c'est plus difficile de s'affirmer et de remballer un ou une collègue qui se repose sur nous. C'est aussi ne pas connaître ses quelques droits, ce qui conduit à accepter des jours de congés annuels remplaçant des week-ends et à se rendre compte à la fin de l'année de l'impossibilité d'avoir une semaine de vacances...

peuvent faire les soins de bien-être et de confort (accompagner les patientEs pour manger, pour se déplacer, pour se laver, pour se vêtir, faire leur lit, nettoyer et ranger leur environnement), mais aussi tous les autres (prises de sang, des surveillances, la distribution des médicaments, la préparation et la pose de perfusions, des pansements).

Débordés, les infirmierEs n'ont souvent pas le temps d'encadrer les étudiantEs pour un soin. Parce que pour apprendre à réaliser un nouveau geste il faut du temps qui n'est évidemment pas rémunéré. Les étudiantEs sont envoyés faire

ce qu'ils savent faire, toutes les tâches que l'infirmierE et l'aide-soignantE n'ont pas le temps de faire... Pratique et pas cher. L'étudiantE est, de temps à autre, envoyé dans une spécialité qu'il ou elle ne connaît pas, avec davantage de risques de faire des erreurs et de perdre son diplôme, voire tout accès à la profession. Difficile de refuser un remplacement quand le ou la cadre vous attrape entre deux couloirs, on plie vite sous la pression. Les étudiantEs acceptent de faire tout ce qui est demandé parce que c'est l'équipe qui fait leur bilan de stage, qui le validera ou non.

« COUP DE FEU » EN CUISINE

Cinq années consécutives de travail en restauration, et plus particulièrement en cuisine. Il faut admettre que, malgré les nombreux inconvénients, j'ai appris à aimer ce métier et l'univers s'y rattachant. Pour être plus précis, je fais partie des nombreux jeunes qui, après un premier parcours professionnel, sont allés à l'université et, pour des raisons évidentes d'étroites débouchés, sont retournés à leurs premières amours !

Passion et pédagogie patronale

Horaires décalés, des semaines à plus de 50, 60, même 70 heures, des temps de pause grotesques, les repas du personnel que l'on doit généralement engloutir en moins de cinq minutes debout sur son poste de travail, la chaleur, le stress, l'intensité du travail...

Le fameux « coup de feu » est à la limite intéressant, puisque justement l'instant libère de tout le stress, cette énergie emmagasinée. Une séquence intense et curieusement libératrice. La passion a bon dos, surtout lorsque les salaires, ramenés au véritable taux horaire, sont ridicules. C'est de la pédagogie patronale pour un métier dont les us et coutumes peuvent paraître archaïques ; il n'en demeure pas moins que cette fameuse passion anime effectivement beaucoup de cuisiniers et fait tenir positivement. En vérité, l'incurie qui règne en restauration est, sans aucun doute, corrélée à une absence de tradition de défense collective face aux patrons, et une absence syndicale significative, sans oublier l'alcoolisme qui fait des ravages et la drogue, en l'occurrence la cocaïne, en pleine expansion.

La confusion règne facilement. Pour certaines de mes expériences j'ai vu mon patron avaler pendant six mois d'affilée 11 heures de boulot en moyenne 7 jours sur 7. C'est impressionnant et c'est son affaire : nous n'avons pas à être solidaires de cette auto-exploitation. Ayant travaillé surtout dans les petites structures, le caractère paternaliste dont sont imprégnés les rapports sociaux ne facilite pas la chose et, à défaut de défense collective, c'est davantage l'important turnover qui révèle les malaises et problématiques. La rotation salariale dans le secteur hôtellerie-restauration est deux à trois fois plus élevée qu'ailleurs. Dans le cadre d'un développement constant du secteur, et des difficultés à pourvoir tous les postes, il n'est jamais difficile de trouver un poste. Un poste de qualité, c'est un autre délire...

Le commun et le collectif

Les coups de feu – et pas que – sont des moments où s'expriment une réelle camaraderie, une solidarité marquée par ces moments durant lesquels il y a beaucoup d'enjeu. Les préjugés raciste ou sexiste existent dans ce milieu avec les rites découlant directement de l'esprit du compagnonnage, cependant la poésie et la solidarité sont présentes. Les bagarres, les insultes, les engueulades surviennent, mais la spontanéité d'une pure solidarité et fraternité/sororité surgissent et surprennent à de nombreuses occasions. Derrière le fatalisme apparent se cache aussi une colère qui ne demande qu'à sortir pour s'exprimer. Cinq années est une durée relativement courte, des parcours étonnants j'en ai croisés. Une fois, pour cinq personnes en cuisine, il y en avait quatre en reconversion professionnelle.

Le secteur bénéficie de cette attraction permettant de recycler facilement de nombreuses personnes, d'où une lente modification palpable des mentalités, une féminisation un peu plus affirmée en cuisine. Concernant les conditions de travail et les salaires, la restauration est l'un des secteurs à l'avant-garde pour la négation des droits salariés. Les nouvelles réformes, notamment sur le chômage, risquent de dégrader très rapidement ces aspects par le durcissement de l'accès aux droits visant beaucoup de travailleurEs saisonniers. Plus nombreux encore seront celles et ceux de notre classe qui devront accepter des boulots à n'importe quelles conditions, ce qui permettra aux patrons de pourvoir des postes que personne ne souhaite occuper et de dégrader les conditions de travail. Si le couteau permet de séparer le pur de l'impur, la casserole de sublimer, notre solidarité au travail devrait poivrer davantage les relations salariales ! Une question d'assaisonnement maîtrisé.

DES JEUNES ET DES AVIONS

Je travaille chez un sous-traitant des compagnies aériennes (Easyjet, Air Algérie...) présent dans 6 aéroports français et qui s'occupe de l'assistance au sol. Une centaine de salariéEs, avec une moyenne d'âge autour de 30 ans, dans cette entreprise installée sur l'aéroport depuis un an et demi. Pour les nouveaux, la norme est l'intérim, puis le CDD, et, peut-être, le CDI-Saint-Graal en bout de course. Certaines boîtes de l'aéroport ont une plus grande concentration de jeunes : il faut une forme physique certaine (on peut faire une bonne dizaine de kilomètres par jour) et les horaires sont peu compatibles avec une vie familiale. Sans être aussi significatif que dans la restauration par exemple, il y a un réel turnover dans les métiers du sol. Il faut être un peu fou voire, surtout, passionné du métier et de l'ambiance dans l'aérien pour travailler quelquefois 40 heures par semaine, jusqu'à 2 heures du matin, avec relativement peu de perspectives d'évolution.

La moindre activité syndicale et ça part !

Les autres boîtes de l'aéroport avec une moyenne d'âge plus élevée sont plus syndiquées, et avec de meilleures conditions. Néanmoins, les récentes élections CSE ont mis en avant des travailleurs de 24-25 ans non-syndiqués qui, depuis cet été, ont fait le boulot avec deux syndicalistes d'aller voir les collègues. Et la majorité a fait grève à deux reprises en octobre autour des grilles de

salaires, des horaires, des dotations et de la paie du dimanche (seulement 25%, un des taux les plus bas du secteur). Les directions d'entreprises jouent sur la division entre plusieurs boîtes faisant le même boulot (parfois même au sein du même groupe) pour niveler les conditions de travail vers le bas, en embauchant une main-d'œuvre assez jeune. Manque de pot pour la direction, on a réussi à s'organiser !

La formation sur le tas

Dans l'assistance aéroportuaire, chaque service a ses responsabilités en termes de sécurité et de sûreté... ou plutôt chaque collègue doit jongler avec le sous-effectif pour faire au mieux son boulot. Au service du trafic par exemple, il s'agit de calculer les masses pour répartir le poids dans l'avion et de coordonner, seuls, les actions entre toutes les personnes présentes sur le vol : nous sommes les responsables du vol avant le départ et à l'arrivée, les premiers et derniers maillons de la chaîne. Un boulot assez chouette en somme ! Si les collègues ont pour la plupart fait une école payante (au moins 2000 euros pour un mois de formation), il arrive qu'on embauche une personne sans connaissances préalables, soit extérieure à l'aérien, soit qui vient d'un autre service – à condition de parler un minimum anglais, of course ! La formation ? En interne. Comprendre : « Sur le tas, parce que les gars qui sortent des écoles, ils sont pas forcément meilleurs sur le terrain ». Soit !

Le règne de la débrouille

Alors, on observe, on apprend, on se trompe, on trouve des solutions avec les collègues après le vol, on gère son stress et on repart. Le tutorat n'est plus trop à l'ordre du jour dans l'entreprise contemporaine, beaucoup plus rentable de gérer les erreurs des débutants que de les laisser observer les collègues pendant deux mois complets ! On a l'impression

de passer pour stupide ? « C'est normal de ne pas tout savoir quand on débute ». Ah... Chez les jeunes, moins d'expériences de ce qu'est la « normalité » au travail, moins d'attente quant aux chefs, alors on normalise la débrouille ou « l'autonomie ». Et c'est d'ailleurs une des raisons de la colère actuelle chez les collègues : trop sous-payés par rapport à nos responsabilités !

LIBÉRISATION DES JEUNES TRAVAILLEURS



ASSOCIATIONS

L'Observatoire international des prisons en danger!

La section française de l'Observatoire international des prisons (OIP) effectue un travail d'information considérable sur la situation du système carcéral, les conditions de détention des près de 72 000 détenus en France. Un travail qui visiblement dérange, puisque les pouvoirs publics, en supprimant petit à petit les subventions à l'OIP, mettent aujourd'hui en danger la survie de l'association.

Dans un communiqué publié le 6 novembre, l'OIP tire la sonnette d'alarme : « Ces cinq dernières années, l'Observatoire international des prisons (OIP) a perdu 66% de ses subventions publiques. Les aides de l'État et des collectivités territoriales, qui comptaient en 2014 pour plus de la moitié de ses ressources, n'en représentent plus aujourd'hui qu'un petit quart. Concrètement, l'OIP dispose en 2019 de 282 000 euros de moins qu'en 2014. Ces dernières semaines, plusieurs organismes publics partenaires de longue date de l'association ont, à leur tour, décidé de lui retirer leur soutien : le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), qui finançait notamment les missions d'accès au droit en détention, et le ministère des Outre-mer, qui soutenait les actions auprès des détenus ultramarins. »¹

Un garde-fou essentiel

Au cours des cinq dernières années, ce sont ainsi six des huit régions qui finançaient l'OIP qui ont supprimé leurs subventions (dont l'Île-de-France), de même que l'agence Santé publique France (ex-INPES), tandis que le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) diminuait sa subvention annuelle (de 50 000 à 23 000 euros). Autant dire une saignée organisée, dont l'objectif ne peut être autre que de faire taire un organisme qui dérange, à l'heure où le nombre de détenus continue d'augmenter du fait d'une politique fondée sur le tout-répressif, pour atteindre des niveaux jamais atteints (sauf en temps de guerre...).

L'OIP joue un rôle de « garde-fou essentiel contre les abus de pouvoir, dans un monde clos, invisible, où il est tellement aisé de les faire prospérer et de les cacher. »² C'est pourquoi nous relayons l'appel à la solidarité financière lancé par l'association pour lui permettre de poursuivre ses actions. Pour donner : https://boutique.oip.org/719_p_51858/je-fais-un-don.html

1 - « L'OIP en danger », 6 novembre 2019, <https://oip.org/communique/>

loip-en-danger/

2 - Idem.

MOUVEMENT SOCIAL

L'escalade répressive se poursuit

« Le droit de manifester doit être respecté, dans un cadre, celui de la non-violence. Tous ceux qui franchissent cette ligne sont les ennemis du droit de manifester. Je fais le distinguo. Toute formation politique comme toute formation syndicale s'honoreraient à exprimer clairement ce distinguo. » (Emmanuel Macron, 22 novembre 2019)

Les propos tenus par Macron le 22 novembre en disent long sur la fuite en avant liberticide et l'escalade répressive qui constituent désormais la seule ligne de conduite du gouvernement face à la montée de la contestation sociale.

Stratégie de la terreur

Ces propos sont à la fois cyniques et dangereux. Cyniques parce que, jusqu'à preuve du contraire, la violence dans les manifestations est d'abord celle exercée par les bien nommées forces « de l'ordre ». Elles bénéficient d'une immunité et d'impunité totales, au nom d'une prétendue « violence légitime », ouvertement revendiquée par Castaner : « La seule violence légitime, c'est celle des forces de l'ordre ». Dangereux car, depuis les manifestations contre la loi travail et, de manière systématique depuis plus d'un an, lors des actes hebdomadaires des Gilets jaunes, les techniques de maintien de l'ordre visent à imposer une confrontation physique aux manifestantEs, transformant les défilés en combats de rue. Gazages, passages, attaques de cortèges, arrestations de masse (« préventives », ou lors d'opérations conjointes de la BAC et des CRS, avec le renfort des BRAV nouvellement créées). Les interpellations collectives, tout comme les tirs de LBD ou de grenades de désencerclement, filmés et diffusés abondamment sur les réseaux sociaux, sont parfaitement assumés par le gouvernement avec un objectif précis : faire régner la terreur pour dissuader un maximum de manifestantEs de descendre dans la rue. Et surtout éviter la « convergence », la « coagulation »



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

selon le vocabulaire gouvernemental. Les provocations, comme l'interdiction de la manifestation parisienne le 16 novembre ou la répression judiciaire dans certaines villes (lire l'encart sur Montpellier) relèvent aussi de cette stratégie de tension.

Une réaction pas à la hauteur

Le succès relatif de cette politique a tout de même quelques limites, car les manifestations n'ont pas cessé pour autant. Et la contestation menace de s'étendre à compter de la grève interprofessionnelle du 5 décembre. D'où la mise en garde de Macron adressée directement aux responsables des partis et syndicats du mouvement ouvrier, les priant de prêter main forte aux forces de répression : un appel clair et net à la collaboration de classe pour des basses œuvres de police. Car ce que craignent par-dessus tout Macron et sa clique, c'est la « gilet-jaunisation » des syndicats, autrement dit la radicalisation de méthodes d'actions impulsées par la base. Les attaques du cortège syndical le 1^{er} Mai, sous prétexte de la formation d'un « black bloc », comme de la marche pour le climat le 21 septembre, sous prétexte d'infiltration d'« ultra-jaunes » (Paris a été la seule capitale où une marche climat a été réprimée) auraient dû au contraire susciter des réactions à la hauteur. Mais force est de constater que jusqu'à

réactionnaires de la planète, comme le résume ce sénateur chilien : « Dans un pays comme la France, les choses ont été résolues de la même manière dont elles doivent être résolues au Chili. » Et d'ajouter : « C'est évident que le président Macron a dû faire appel à la police et à l'armée. Personne n'aime faire cela, mais il a dû le faire. Le président Piñera aussi, car son devoir fondamental, c'est la sécurité. » Cette répression tous azimuts permet à d'autres de se faire passer pour des « démocrates », comme Poutine (qui s'est offusqué des blessés et des morts pendant le mouvement des Gilets jaunes) ou le régime iranien (« Regardez comment la police française traite les gens »). Macron n'a qu'une obsession : écraser le mouvement social, qui est le principal obstacle au déploiement des contre-réformes ultralibérales. Dans le bras de fer en cours et pour les combats qui s'annoncent il y a urgence à constituer un large front anti-répression, pour faire valoir nos droits fondamentaux, en premier lieu le droit de manifestation.

Correspondant

présent le mouvement ouvrier organisé et les organisations de défense des droits humains n'ont que timidement protesté face à la répression subie par le mouvement des Gilets jaunes.

Un large front anti-répression

Macron et son Premier ministre se vantent de cette répression de masse, servie par une justice d'exception, avec le soutien appuyé de plusieurs dirigeants

Escalade répressive : le cas de Montpellier

La répression qui sévit depuis plusieurs mois contre les Gilets jaunes s'est particulièrement déchaînée les 9 et 16 novembre à Montpellier, sous la houlette du nouveau préfet. La presse a notamment remarqué des arrestations « ciblées » suivies de gardes à vue. Plusieurs procès vont se succéder de fin novembre à début décembre, visant entre autres des camarades du NPA et de l'UCL. Placés sous contrôle judiciaire, interdits de séjour à Montpellier, ils sont aussi frappés d'interdiction de manifester sur tout le territoire national. On les accuse d'avoir « lors d'une manifestation sur la voie publique, participé à un groupement, même formé de façon temporaire, en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, pour commettre des dégradations, des violences volontaires contre les personnes ou des destructions ou des dégradations de biens ». Un de nos camarades, blessé à la tête par les CRS, est accusé de « violences sur des fonctionnaires de police » (!). Localement, la solidarité s'organise, entre les organisations du mouvement ouvrier, la LDH et la coordination des groupes anti-répression des assemblées des Gilets jaunes. Nous y reviendrons plus longuement.

En image



MÉDIAS Radio France en grève contre l'austérité

En allumant leur radio le lundi 25 novembre, les auditeuEs de Radio France ont entendu... de la musique. Pas de matinale de France Inter, d'importantes perturbations sur le réseau France Bleu, pas de flashs ni de journaux sur France Info... L'appel à la grève, lancé par cinq syndicats, a été particulièrement suivi.

« Les salariés de Radio France refusent en bloc la baisse de la dotation de l'État, décision unilatérale qui s'inscrit dans la droite lignée de la casse généralisée

du service public. Les salariés de Radio France refusent en bloc le projet porté par la PDG de Radio France, qui implique de faire plus avec moins. Les salariés de Radio France refusent en bloc de voir l'affaiblissement organisé

de l'entreprise à laquelle ils sont tant attachés. » Dans un communiqué publié le 25 novembre, le Syndicat national des journalistes (SNJ) Radio France se réjouissait de la mobilisation et rappelait les raisons de la colère : un

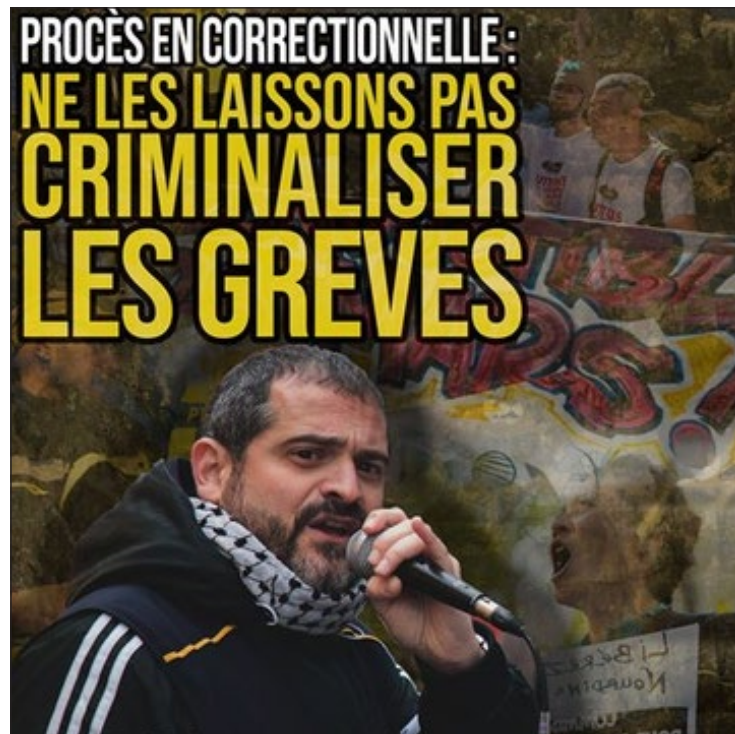
RÉPRESSION Le 18 décembre, mobilisation pour la relaxe de Gaël Quirante!

Cela fait partie des dizaines de plaintes déposées par la direction de La Poste pendant le conflit des postierEs des Hauts-de-Seine. Cette grève, qui a duré près de 15 mois, avait fini par gagner et surtout s'était conclue par les révélations d'« Envoyé Spécial » sur la politique de La Poste faite de cadences industrielles, de vol de temps de travail et de suicides.

Épée de Damoclès

La Poste tente, par le biais de ses cadres, de reprendre sur le terrain judiciaire ce qu'elle a perdu sur le terrain de la grève. Pour cela, elle bénéficie de la bienveillance et de l'aide de l'État qui instruit vite les plaintes de la direction. Deux poids deux mesures, car dans le même temps, l'État classe sans suite des dépôts de plainte des grévistes sur des actes de violence avérés (filmés) de la part de cadres de l'entreprise ou de policiers. Nous ne pouvons laisser passer cela. Gaël risque 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende dans

Gaël ne passe pas une mais deux fois en correctionnelle le 18 décembre prochain. Il est accusé par des cadres de La Poste de « vol avec violence » et « violence ».



chacun de ses procès. Le double procès double donc les risques. Il faut bien comprendre que l'acharnement qui vise Gaël a franchi une étape : criminaliser par la prison l'action militante dans l'entreprise et suite à une grève. Avec le risque ajouté d'années de mise à l'épreuve.

En somme : une épée de Damoclès qui le mettrait à la merci d'une dénonciation calomnieuse du moindre policier dans n'importe quelle manifestation.

L'enjeu est donc très élevé, notre mobilisation doit être à la hauteur. Réservons toutes et tous la date, organisons des transports collectivement pour être présentes et présents à Nanterre-Préfecture le 18 décembre à 8h (des hébergements seront disponibles).

Un comité de soutien va voir le jour prochainement. Nous vous en tiendrons informés.

CorrespondantEs

30 NOVEMBRE ET 7 DÉCEMBRE Contre la réforme de l'assurance chômage

La réforme de l'assurance chômage est entrée en vigueur le 1^{er} novembre avec ses conséquences dramatiques, que nous avons déjà décrites dans l'Anticapitaliste.

Tout le monde ne mesure pas encore la portée de cette contre-réforme, d'autant plus que la deuxième partie relative au calcul du montant de l'allocation ne s'appliquera que le 1^{er} avril prochain. Cerise sur le gâteau : Pôle emploi fait des économies sur les allocations mais décide d'attribuer un marché de 120 millions pour des sous-traitants destinés à accompagner les travailleurEs précaires...



DR

La situation exige une réponse à la hauteur

Déjà l'année dernière une manifestation unitaire n'avait pas été possible. Cette année encore il n'a pas été possible d'aboutir à une seule manifestation... D'un côté, donc, la manifestation appelée par le MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires), l'APEIS (Association pour l'emploi, l'information et la solidarité) et AC! (Agir ensemble contre le chômage), le 30 novembre (départ 14h devant le Medef); de l'autre celle appelée par la CGT-privés d'emplois le 7 décembre (12h à Montparnasse). Traditionnellement, la manifestation annuelle des associations de chômeurs était fixée au premier samedi de décembre. Mais la perspective d'une mobilisation importante le 5 décembre, notamment dans les transports, a conduit les trois associations à avancer la marche d'une semaine.

Les deux marches avancent de toute façon des revendications similaires :

- Abrogation du décret sur le contrôle
- Abrogation du décret sur la réforme de l'assurance chômage
- Indemnisation de toutes les formes de chômage
- Augmentation de 300 euros des allocations
- Prime de Noël de 500 euros

La politique du gouvernement concernant les chômeurEs s'articule autour de trois aspects : dégradation des conditions d'indemnisation, renforcement des contrôles (décret de décembre 2018) et création d'un « vrai » marché de la formation avec le lancement de l'application CPF (Contrat de formation professionnelle) en grande pompe le 21 novembre dernier. Le NPA ne choisit pas entre ces deux appels et appelle à être présent à ces deux échéances.

Correspondant

« **L**e jackpot "des personnes aisées", cette étude de l'Insee qui risque de fâcher l'Élysée » : ce titre du *Parisien* (18 novembre), s'il peut faire sourire, correspond bien aux conclusions de l'étude de l'INSEE. On peut ainsi lire dans cette dernière que « les 10% de personnes les plus aisées bénéficient d'un gain en niveau beaucoup plus important que les autres grâce au remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune par l'impôt sur la fortune immobilière et à la mise en place du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du patrimoine ».

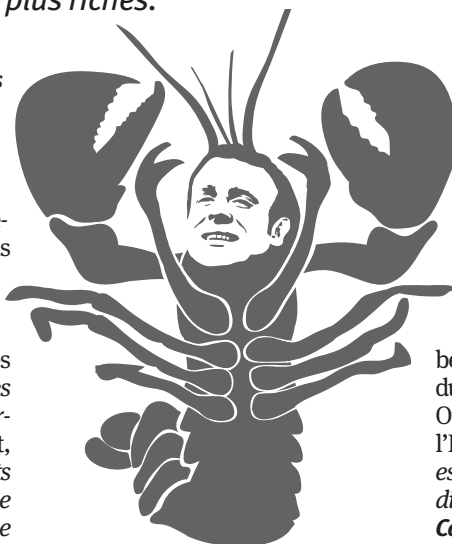
Les riches toujours plus riches

En chiffres bruts, et en moyenne, les réformes de Macron, notamment sur la fiscalité du capital, ont ainsi permis aux 10% les plus riches d'empocher 800 euros de plus par an, contre 130 à 230 euros pour le reste de la population. Si l'on regarde de plus près, et au-delà de ces chiffres pas forcément très parlants, on apprend dans le rapport de l'INSEE que la transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière

INÉGALITÉS Macron, président des riches... selon l'INSEE

Dans l'édition 2019 de son « portrait social », l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), peu suspect de sympathies anticapitalistes, confirme ce que nous répétons depuis le début du mandat de Macron : les politiques, notamment fiscales, de celui qui se présentait comme « et de droite, et de gauche », bénéficient avant tout aux plus riches.

(IFI) a, à elle seule, rendu « près de 10 000 euros sur l'année en moyenne aux 350 000 ménages concernés ». Un joli pactole, auquel viennent s'ajouter les réductions d'impôts permises par le Prélèvement forfaitaire unique (PFU, plus connu sous le nom de « flat tax »), plafonnant à 30% la fiscalité sur les revenus du capital, qui concerne 8,8 millions de ménages mais dont les bénéficiaires sont « très concentrés parmi les 5% de personnes les plus aisées ». Qui plus est, « la hausse des prélèvements indirects [taxe sur les produits pétroliers et le tabac] en 2018 pénalise l'ensemble



de la population, mais davantage les personnes modestes, à comportement de consommation constant » : tandis que les impôts pour les plus riches diminuent, on augmente les taxes, injustes par nature puisqu'elles touchent indistinctement les plus riches et les plus pauvres.

En résumé, et s'il était encore besoin de le démontrer, la « théorie du ruisseau » est une fumisterie. Ou, dans les termes plus policés de l'INSEE : « Le gain de niveau de vie est très concentré dans le haut de la distribution ».

Correspondant

« plan d'économies » de 60 millions d'euros présenté par la direction au printemps dernier, qui avait alors déjà provoqué un important mouvement de grève, qui prévoit notamment la suppression de 299 postes.

Austérité à tous les étages

Cette importante diminution des effectifs ne serait pas la seule conséquence du « plan d'économies ». On parle en effet, entre autres, de « fermeture de bureaux d'information régionale à Toulouse et Marseille, réduction des captations de concerts à France Musique, suppression de la rédaction de FIP, [...] qui entraînera la disparition des flash infos »¹ En d'autres termes, encore et toujours de l'austérité et, corollaires,

une dégradation des conditions de travail de salariéEs et de la qualité des programmes de service public. Et ce n'est pas tout. Comme le rappelle le SNJ-CGT dans un tract daté du 25 novembre, « les services de documentation, déjà durement touchés par les précédentes suppressions d'emplois, connaîtraient une nouvelle saignée de près d'un tiers de leur effectif ! Idem pour le Chœur de Radio France, seul Chœur symphonique professionnel de France, pour qui ce plan serait également un véritable massacre avec la suppression là aussi d'un tiers de l'effectif. »

Management néolibéral

La présidente de Radio France, Sibyle Veil, est une parfaite soldate

de la Macronie, dont le CV en dit long. Comme le relevait Acrimed lors de sa désignation en 2018, « entre 2007 et 2010, elle officie au cabinet du président de la République, Nicolas Sarkozy, qu'elle conseille en matière de travail, de santé, de logement et sur les autres sujets sociaux. En 2010, elle rejoint l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) en tant que directrice du "Pilote de la transformation", poste qu'elle quittera en 2015 pour devenir directrice déléguée, en charge des opérations et des finances, de Radio France. »² Un pur produit de la haute administration, spécialiste du « management » néolibéral, qui n'a jamais été journaliste (ce qui n'est certes pas, en

soi, une garantie), et qui est issue de la même promotion de l'ENA qu'un certain... Emmanuel Macron. Autant dire que les salariéEs de Radio France ont toutes les bonnes raisons de s'opposer à cette énième offensive contre le service public radiophonique, qui s'inscrit dans une politique globale de « réduction des coûts » aux conséquences catastrophiques. Et autant dire que le succès de la grève de Radio France est un encouragement pour les grévés à venir !

Correspondant

1 - Acrimed, « Radio France : les sévices publics de Sibyle Veil », 20 novembre 2019.

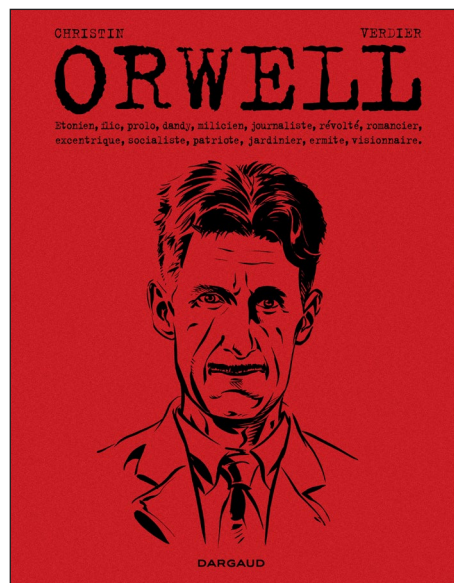
2 - Acrimed, « Les candidatures à la présidence de Radio France : casting tragique au CSA », 10 avril 2018.



DR

Bande dessinée**Orwell**

Scénario Pierre Christin, dessin Sébastien Verdier, Dargaud 2019, 159 pages, 19 euros.



Qui d'autre que l'auteur des cultissimes *Phalanges de l'ordre noir*¹ pouvait s'attaquer à la biographie de George Orwell? Les écrits et la vie mouvementée de George Orwell s'inscrivent encore dans les soubresauts de la société contemporaine. Le crépuscule du stalinisme n'a pas donné une ride à son œuvre. «Big Brother» s'infiltre de plus en plus dans nos logis, les pauvres sont toujours plus pauvres, les trahisons occidentales et russes au Rojava kurde résonnent avec la Catalogne de 1937 ou d'aujourd'hui.

Une vraie recherche biographique

Visionnaire, complexe, torturé, Eric Blair (alias Orwell) a marqué plusieurs générations de créateurEs et de lecteurEs. Pierre Christin et le dessinateur Sébastien Verdier retracent sa vie dans un grand roman graphique. Le scénariste s'est appuyé sur les travaux de l'essayiste étatsunien Christopher Hitchens². En s'aidant de plusieurs astuces narratives et/ou graphiques, il a su découper la vie de l'auteur de telle sorte que chaque époque de la vie d'Eric Blair éclaire l'autre («*Orwell avant Orwell*», «*Blair invente Orwell*», «*Orwell orwellien*» et «*Après Orwell*»).

Un objet-livre atypique

Le portrait dressé, très éclectique et personnel, rend palpable un personnage certes bourré de contradictions mais surtout de certitudes non négociables. La forme éditoriale de la BD *Orwell* en fait un objet-livre où les auteurs laissent parfois la parole à l'écrivain en le citant à travers ses propres tapuscrits³ ou en cédant le pinceau à d'autres talents du neuvième art: André Juillard, Manu Larcenet, Blutch, Olivier Balez, Juanjo Guarido (inoubliable portait de Napoléon, le cochon) et bien sûr Enki Bilal. Le trait classique et fin de Sébastien Verdier, son dessin noir et blanc réaliste, relevé parfois de touches de couleur et de photographies d'époque, donnent du relief à des cases très fouillées. Le dessinateur ne néglige ni les décors ni les atmosphères qui renforcent ainsi le travail biographique de Pierre Christin.

Un regret orwellien

Pierre Christin ne peut s'empêcher de remarquer dans le chapitre «*Après Orwell*» qu'«*une certaine extrême gauche ou extrême droite tente d'annexer l'écrivain*». Rappelons donc, en toute humilité, au grand scénariste que si, toute sa vie, Orwell est resté conservateur dans certains domaines (mariage, incompréhension de l'homosexualité), il est resté jusqu'à son dernier souffle anti-impérialiste et socialiste révolutionnaire.

Sylvain Chardon

1 – *Les Phalanges de l'ordre noir*, avec Enki Bilal au dessin, Casteman, 96 pages, 20 euros.

2 – Christopher Hitchens, *Dans la tête d'Orwell*, traduit de l'anglais par Bernard Cohen, Saint-Simon, 172 pages, 19,80 euros.

3 – Originaux tapés à la machine à écrire par Orwell.

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie
★ la-breche.com

27, rue Taine 75012 Paris / Tél. : 01 49 28 52 44
Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

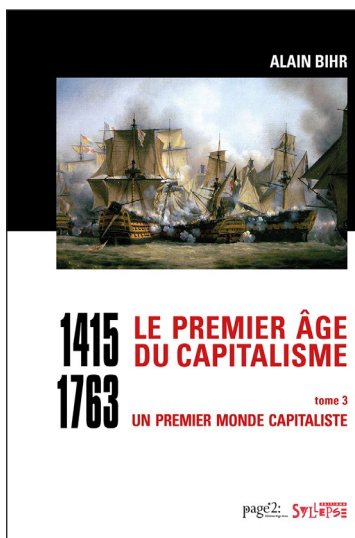
Essai**Le Premier Âge du capitalisme, tome 3, d'Alain Bihr**

Page 2/Syllepse, 1500 pages, 45 euros.

Le 1^{er} tome de l'ouvrage d'Alain Bihr sur le «premier âge du capitalisme (1415-1763)» portait sur l'expansion européenne commerciale et coloniale: en effet, pour l'auteur, cet expansionnisme est non pas le point d'arrivée de l'histoire du capitalisme mais son point de départ. Le 2^e tome montrait comment ont mûri progressivement les conditions de la formation des rapports capitalistes de production et de leur future hégémonie des formations sociales ouest-européennes. Le 3^e tome s'étend d'abord sur la structure du monde issu de l'expansion capitaliste, «un monde à la fois homogène, fragmenté et hiérarchisé». Homogène ou plutôt, sur la période décrite, en voie d'homogénéisation car l'expansion de l'Europe proto-capitaliste¹ a pour la première fois établi une interconnexion entre l'ensemble des terres émergées et des océans, tant sur le plan économique (par les échanges commerciaux) que politique (avec la constitution d'empires s'étendant sur plusieurs océans). Fragmenté, car ce premier monde capitaliste est structuré par une pluralité d'États.

L'expansion européenne bouleverse le monde

Hiérarchisé enfin car ce nouveau monde est composé de différents cercles. Au centre et dans une position de domination se trouve l'espace ouest-européen. La périphérie de ce premier cercle est constituée par les immenses territoires coloniaux dominés et exploités par le centre et dont les forces productives sont façonnées par les exigences de celui-ci. Distincte de ces deux cercles, viennent les formations sociales semi-périphériques: divers territoires essentiellement européens qui apparaissent soit en déclin, soit en retard par rapport à l'Europe de l'Ouest. Enfin, Alain Bihr qualifie de «marges» les différentes zones qui conservent des économies largement autocalées et des pouvoirs politiques non dépendants du centre même si celui-ci les soumet à des pressions: c'est le cas de d'une vaste zone allant du Maghreb au Japon en passant par l'Empire ottoman, l'Inde et la Chine. Dans ce tome, Alain Bihr décrit en détail les évolutions des principales composantes du centre, de la semi-périphérie et des marges: la périphérie a été traitée dans le premier tome consacré à l'expansion européenne. Sont ainsi traités de façon approfondie aussi bien les facteurs de la montée de la Grande-Bretagne



qui va surclasser la France que les possibles explications de la non-éclosion capitaliste de la Chine, alors que celle-ci a eu pendant longtemps une avance technologique indéniable.

L'échange l'emporte sur l'usage

Si on doit retenir deux points essentiels de cet ouvrage, c'est, outre la caractérisation toujours actuelle du monde généré par le capitalisme comme à la fois homogène, fragmenté et hiérarchisé, l'accent mis sur le fait que ce premier âge du capitalisme est celui où pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, bien que de manière encore imparfaite et bridée, «l'échange l'emporte sur l'usage». La loi de la valeur va

peu à peu englober l'ensemble des activités et devenir leur principe régulateur. Dans l'étape suivante, notre monde, elle sera totalement hégémonique. Au-delà de son intérêt historique, l'ouvrage d'Alain Bihr fournit donc des clés pour comprendre le capitalisme d'aujourd'hui. Pour rendre accessibles à un plus grand nombre de lecteurEs les éléments décisifs de son ouvrage monumental (plus de 3000 pages!), on pourrait se hasarder à souhaiter que l'auteur les concentre (si c'est possible) dans une édition plus maniable.

Henri Wilno

1 – «Proto», du grec premier. Préfixe signifiant antérieur à, au début de.

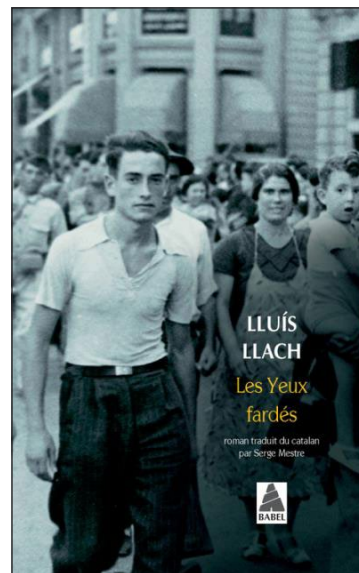
Roman**Les Yeux fardés, de Lluís Llach**

Traduit du catalan par Serge Mestre, édition Actes sud/Babel, 380 pages, 8,90 euros.

Dans les milieux militants et plus largement, Lluís Llach est surtout connu pour ses musiques et poèmes, et particulièrement par son hymne antifranquiste et antifasciste, *l'Estaca*. Cette ode vibrante, que l'on entend encore aujourd'hui dans les manifestations catalanes pour le droit à l'autodétermination et la libération de prisonniers politiques, accompagna pendant des années les meetings, regroupements et réunions de bien des antifranquistes et internationalistes de Catalogne, de l'État espagnol, de France et d'ailleurs.

Plongée dans la petite Barceloneta

Comment alors, avec *l'Estaca* au bord des lèvres, ne pas découvrir avec délice ce premier roman de Lluís Llach, *Les Yeux fardés*, paru en France en 2015 (en poche en 2017), dédié à la Barcelone des années 1920 jusqu'à la révolution espagnole puis à la chute de plomb morbide et assassine du régime franquiste. Grâce à ses «héros» Germinal et David, mais aussi Joanna et Mirèia et leurs parents, personnages anonymes de la petite Barceloneta, quartier du port, l'auteur va nous conduire par le récit rapporté par Germinal, au milieu de toutes ces



années de travail, de pauvreté, de joie, d'amitié et d'amour entre Germinal et David, jusqu'à la guerre contre le coup d'État des factieux, les espoirs de victoire puis la défaite terrible et ses traumatismes indélébiles. Avec tendresse et humour, on va pénétrer dans la vie du petit peuple de la Barceloneta, rencontrer ces ouvriers anarchistes, ces mères couturières mais aussi rencontrer l'éveil à la sexualité de ces adolescentes et adolescents et à l'amour «indestructible» entre ces deux «amis aimés», Germinal et David.

La vie pleine et entière

Ce roman, sans prétention historique mais collé à la véracité des faits, fourmille d'anecdotes sur le quotidien, la place de l'école et de l'éducation, la lutte et la dignité mais aussi l'insouciance et l'impertinence de ces filles et garçons dont les mots et les corps vont s'entrelacer et s'aimer tout au long de ces pages, avec ferveur et luminosité. Tout au long du récit captivant, rapporté sous forme d'enregistrement, nous sommes tenus en haleine par les petits moments de vie parfois ludiques, souvent cruels et les grands comme la défaite (malheureusement trop courte) des fascistes à Barcelone, les journées de mai 1937, la bataille de l'Ebre ou encore... les exactions et massacres perpétrés par les franquistes. Germinal, qui a 87 ans, quand il rencontre le réalisateur Lluís qui veut faire de cette histoire un film, va poursuivre sa narration en expliquant son retour vers l'ami aimé, et la fin d'une vie qui ira jusqu'au bout de son engagement et de son immense passion amoureuse. Ce roman de Lluís Llach est une révélation qui ne peut que faire frissonner celle ou celui qui est attachéE aux luttes pour la liberté et l'émancipation du genre humain, à la tendresse et malgré la noirceur fasciste, à la vie pleine et entière.

Tomas Delmonte

**Les comités en action!**

28^{ème} Fête de l'Humanité Bretagne
INVITATION

La Fête de l'Humanité Bretagne a le plaisir de vous inviter au débat :

« LUTTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. ET DEMAIN ? »

Samedi 30 novembre à 16h45 à l'espace culture

En présence de :
• Olivier Besancenot, NPA
• Gilles Leproust, maire PCF d'Allonnes
• Syndicat CGT SBFM
• Gilets jaunes

Dès 16h, projection de films :
sur les 10 ans de la lutte de la SBFM et sur les Gilets jaunes à Saint-Nazaire.

17 € les 2 jours, 12 € la journée
gratuit - 18 ans +
12 € tarif solidaire

Cette invitation ne vous prive pas du plaisir d'acquiescer votre vignette

L'Humanité 30 nov.-1^{er} déc. 2019 - Parc expos de Lorient

MEETING npa31.org
CHANGEONS LE SYSTÈME PAS LE CLIMAT !
20h - Salle Barcelone - TOULOUSE - 22 allée de Barcelone

Avec **Dominique Malvaud**
Syndiciste à la SNCF
Commission nationale écologiste du NPA
Et des anticapitalistes de Toulouse

VEN 29 NOV 2019
BUVETTE - SANDWICHES - LIBRAIRIE 2019

NPA

SOUSCRIPTION 2019

SOUTENEZ LE NPA!

SOUSCRIPTION.NPA2009.ORG

Les accidents industriels ne sont pas une fatalité mais une conséquence du productivisme capitaliste

L'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen le 26 septembre 2019 s'inscrit dans une longue histoire d'accidents industriels. C'est seulement en le replaçant dans cette histoire que l'on peut se poser les bonnes questions, sur son origine et sur la façon de traiter ses conséquences, et avancer des réponses qui prennent en compte la justice sociale et environnementale.

UNE RÉGLEMENTATION DE CONSERVATION DE L'ORDRE INDUSTRIEL

Dès sa naissance, la réglementation industrielle est centrée sur la protection des riverains face aux nuisances. Après les 1 000 morts de l'explosion de la poudrière de Grenelle de 1794, paraît en 1810 le décret relatif aux « Manufactures et Ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode ». C'est la matrice de la réglementation, dont la logique reste la même jusqu'à aujourd'hui : protéger l'entreprise contre les plaintes et les recours des ouvrierEs et des riverains. Il valide la prééminence de l'administration (État, préfets) sur la justice pour autoriser l'existence des fabriques. Il se limite aux retombées polluantes sans se préoccuper de la santé des ouvrierEs. Il est plus une régression qu'un progrès, car les jugements des tribunaux étaient plus contraignants.

Séparation rigide entre le travail et l'environnement

La loi relative « aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes » de 1917 met en place en une inspection des sites à risque. Des inspecteurs spécialisés sont

recrutés parmi les ingénieurs des mines, divisant l'inspection des entreprises : les inspecteurs du travail pour les salariéEs, les inspecteurs de l'environnement pour les riverains. Chacun de son côté du mur pour le grand bénéfice du capitaliste.

La loi de 1976 sur les installations classées pour la protection de l'environnement, prise après l'explosion de la raffinerie de Feyzin (1966), qui inaugure une politique « d'environnement industriel » sur les nuisances affectant les écosystèmes et la sécurité des riverainEs, consolide cette séparation rigide entre le travail et l'environnement.

Suite à la catastrophe de Seveso en 1976, ce nuage toxique d'herbicide qui affecte 193 personnes et impose l'abattage de 77 000 animaux d'élevage, la directive européenne Seveso est adoptée en 1982, révisée en 1996 et 2003. Elle met en place le classement Seveso seuil haut et seuil bas.

Des législations détricotées

Après l'explosion du site AZF à Toulouse du 21 septembre 2001, entraînant la mort de 31 personnes,

avec environ 2 500 blesséEs et de lourds dégâts matériels, est adoptée en 2003 la loi relative « à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages » dite loi Bachelot. Elle met en place les « plans de prévention des risques technologiques » et une certaine information des riverainEs et salariéEs, au travers des commissions de suivi de site et un renforcement des obligations. Bon nombre vont être détricotées dans les années suivantes, car les entreprises se sont plaintes de devoir investir 200 à 300 millions d'euros par an pour réduire les risques du fait de ce texte.

En 2009, l'administration assouplit les règles de contrôle sur les installations classées en créant le régime de l'« enregistrement », qui sort les entreprises du régime d'autorisation pour la majorité des sites qui y étaient jusqu'alors soumis. Par exemple le seuil d'autorisation des entrepôts de stockage de polymères passe de 1 000 à 40 000 m³ ! Nouveaux assouplissements en 2016, avec le décret du 11 août qui bascule bon nombre d'installations

classées du régime de l'autorisation obligatoire à celui du cas par cas et en 2018 avec la loi Essoc qui donne la compétence au préfet (au lieu de l'autorité environnementale) pour décider ce « cas par cas » pour les modifications de sites Seveso. C'est ce qui a permis à Lubrizol d'augmenter sa capacité sans aucune évaluation.

La réglementation de l'environnement industriel n'a donc jamais été pensée comme une politique de santé publique, ni comme une politique de santé au travail. Elle repose :

- sur une segmentation juridique entre les risques pour les travailleurEs et les risques pour l'ensemble de la population, en privilégiant la continuité de l'activité industrielle au détriment d'une politique de santé publique, et en ne prenant jamais en compte la parole de celles et ceux qui travaillent dans ces sites ;
- sur le respect absolu de la propriété capitaliste, dans lequel le patron reste maître chez lui. Elle garantit donc la domination d'une organisation productiviste capitaliste.

DE L'INCIDENT À L'ACCIDENT INDUSTRIEL

Moins immédiatement meurtrier qu'une explosion ou un effondrement, l'incendie de l'usine Lubrizol, comme celui de la cathédrale de Paris, n'est que le début de la catastrophe. La « violence lente », comme l'écrit l'universitaire étatsunien Rob Nixon, celle des maladies causées par l'exposition aux substances pathogènes, aux cocktails de plusieurs produits dont la combinaison peut accroître la toxicité, comme les pollutions chroniques et pas toujours visibles, produira des dizaines de décès prématurés dans des années, des décennies.

1112 accidents en 2018

Lubrizol nous rappelle que les incidents, les accidents dans les activités industrielles, notamment chimiques ou nucléaires, sont la règle et non l'exception. Plus de 20 000 accidents impliquant des installations classées pour la protection de l'environnement sont survenus sur la période 1992-2012, et 279 d'entre eux ont entraîné le décès de 458 personnes. En 2018 il y en a eu 1112 ! En 2000, une circulaire expliquait que « plus de 10% des accidents recensés dans l'industrie en France sont constitués par des incendies d'entrepôts caractérisés

tant par des dégâts matériels et des conséquences économiques que, souvent, par un impact environnemental important ». Les risques liés à l'entreposage comme celui de Lubrizol sont donc depuis bien longtemps identifiés.

Comment un incident se transforme-t-il en accident ?

Si on ne connaît pas encore les causes du déclenchement de l'incendie de Lubrizol, on peut dire plusieurs choses simples. Il y a eu un incident qui a causé le début d'incendie, aucun dispositif d'extinction n'a fonctionné efficacement, aucun service d'extinction n'était présent, aucun service de surveillance n'a détecté l'incendie (c'est un salarié de l'entreprise voisine qui a prévenu les pompiers), le système d'approvisionnement des bouches d'incendie ne fonctionnait pas (lorsque les pompiers sont arrivés et se sont branchés sur les bouches, il n'y avait pas de pression). Il s'agit donc d'une succession de faits qui conduisent de l'incident à l'accident industriel. Dans tous les cas les patrons cherchent un responsable, car ils ne veulent jamais remettre en cause leur processus de fabrication, l'organisation de leur entreprise. Ici comme à Toulouse avec AZF,

le patron cherche une action extérieure. Souvent il cherche « l'erreur humaine », le bouc émissaire. Mais en quoi le patron serait-il exonéré de son incapacité à gérer un incendie ? Les salariéEs ne travaillent que dans les conditions fixées par le patron : la conception des lieux de travail, de stockage, de mise en place des mesures de sécurité, d'entretien défectueux, des machines qui ne sont jamais aussi fiables que prévu, des pannes, des ruptures, de l'usure précoce, des décisions d'économie sur tout... C'est tout le fonctionnement de l'entreprise qui est en jeu.

En jeu, l'organisation du travail et de la production

Un accident d'envergure est toujours l'addition, dans une conjonction souvent unique, de plusieurs incidents, défauts, qui nécessite souvent une analyse sur plusieurs champs disciplinaires. Il faut pour le comprendre partir du travail réel, pas de celui qui est prescrit par les consignes théoriques qui sont nécessairement adaptées en permanence.

Pour intégrer ce travail réel, il faut prendre en compte la culture pratique de celles et ceux qui travaillent, qui sont à même de faire remonter en permanence les retours d'expérience, de l'analyse


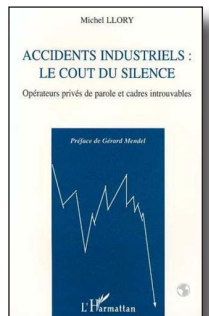
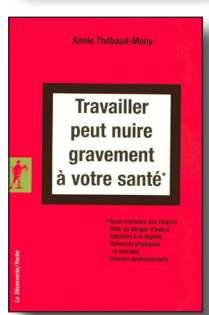
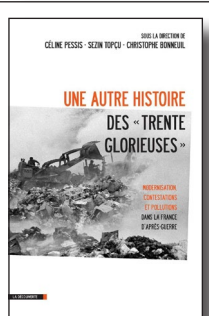
du quotidien, de l'ordinaire des situations de travail.

Mais l'entreprise productiviste capitaliste est centrée sur les pouvoirs hiérarchique et technique, dans les mains des tenants de la culture théorique scientifique qui réglerait tous les problèmes, et des financiers. Rien n'est réellement prévu pour l'expression libre des salariéEs, pour que leur connaissance du travail réel, là où se construit une vraie maîtrise des risques, soit au centre de l'organisation du travail et des choix.

Au-delà, il est nécessaire de savoir s'il est nécessaire de maintenir les productions actuelles de ces entreprises. Par exemple la fabrication d'engrais a provoqué des dizaines d'accidents faisant des milliers de victimes dans le monde, et elle est nocive pour l'avenir de l'agriculture. La supprimer est nécessaire en redonnant des emplois à toutes celles et tous ceux qui y sont aujourd'hui occupés. Il faut donc repenser les besoins de nos sociétés et aller au-delà de l'erreur qui serait à l'origine de l'accident, pour prendre des décisions sociales et politiques qui rendent impossibles ces accidents aujourd'hui inhérents au productivisme capitaliste. Nos vies valent plus que leurs profits !

Patrick Le Moal

Bibliographie indicative

	Rémy Jean et Philippe Saunier (dir.), AZF/Total. Responsable et coupable , Syllepse, 2018.
	Michel Llory, Accidents industriels, le coût du silence , L'Harmattan, 1996.
	Annie Thébaud-Mony, Travailler peut nuire gravement à votre santé , La Découverte, 2007.
	Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil (dir.), Une autre histoire des « Trente Glorieuses » , La Découverte, 2013

Des accidents industriels marquants

Coups de grisou dans les mines :

- 1906 à Courrières (1099 morts)
- 1942 à Benxi (Chine, 1549 morts)
- 1972 à Wankie (Rhodésie, 426 morts)

Explosions dans la fabrication des engrais :

- 1921 à Oppau (Allemagne, 500 à 600 morts)
- 1942 à Tessenderlo (Belgique, 189 morts et 900 blessés)
- 1947 à Texas City (581 morts et 3 000 blessés)
- 1984 à Bhopal (Inde) : gaz toxique, 28 000 morts en 20 ans



L'usine d'Union Carbide en flamme le 3 décembre 1984, Bhopal, Inde. DR

Dans le nucléaire :

- 1959 à Windscale (Grande-Bretagne)
- 1979 à Three Miles Island (États-unis)
- 1986 à Tchernobyl (Ukraine)
- 2011 à Fukushima (Japon)

CHLORDÉCONE « C'est un crime d'État, un crime colonial »

Le chlordécone est un pesticide utilisé massivement dans les Antilles françaises durant une trentaine d'années à partir des années 1970, en particulier contre le doryphore de la pomme de terre et le charançon du bananier. Entretien avec **Philippe Pierre-Charles**, membre du Groupe révolution socialiste (GRS) en Martinique, à propos d'un scandale sanitaire toujours en cours.

Depuis quand la question du chlordécone est-elle posée ?

On peut situer le début dans les années 1970 avec une mobilisation des ouvriers agricoles contre l'utilisation de pesticides sans protection, alors qu'ils étaient contenus dans des sacs avec un picto de tête de mort et des inscriptions en anglais. Aux États-Unis le chlordécone était signalé comme un organochloré, dangereux. L'OMS a classé la molécule comme « cancérogène probable ». Le nom du produit change alors, mais il s'agit de la même molécule. En 1975, un accident aux États-Unis dans une usine de production de chlordécone provoque maladies et dégâts dans une rivière. Le chlordécone y est interdit à la production, à la commercialisation et à l'utilisation.

Pourtant l'utilisation va continuer ?

Oui, il n'y a alors pas d'alerte en France. C'est difficile à comprendre. Alors qu'il n'y a plus de production aux États-Unis, une famille béké obtient l'autorisation de produire le pesticide au Brésil. Il sera interdit en France en 1990. Mais le milieu béké demande une dérogation, relayée par un parlementaire, et l'obtient pour les colonies. Ça provoque un scandale. La dérogation prend fin en 1993, mais sans doute l'utilisation continue. En 2002 éclate un scandale avec la découverte d'un container de patates chlordéconées.

Qu'en est-il des protestations ?

Au cours des années 1970-1980, elles sont limitées à un mouvement comme l'ASSAUPAMA (Association de sauvegarde du patrimoine martiniquais). Elle prend une nouvelle dimension en 2005 à l'initiative de la CDMT [Centrale démocratique martiniquaise du travail] qui propose un Forum social contre le chlordécone et les pesticides en préparation du Forum social caribéen de 2006. Il regroupe, outre les syndicalistes, des écologistes et des agriculteurs. Il y a ensuite la sortie du livre de Raphaël Confiant et Louis Boutrin (aujourd'hui élu à la Collectivité territoriale de Martinique, CTM), *Chronique d'un empoisonnement annoncé, le scandale du chlordécone aux Antilles françaises (1972-2002)*, et aussi une mission parlementaire menée par Edmond Mariette.

L'État met alors en place un « Plan chlordécone » (on en est aujourd'hui au quatrième). Même après l'interdiction, il reste des stocks de produit. Il sera distribué comme subvention en nature à des petits agriculteurs ou donné à des ouvriers agricoles pour leurs propres cultures !

Plus récemment, les normes sont modifiées dans des conditions troubles. Normalement elles sont fixées à l'échelle européenne, mais là c'est la France qui fixe les limites maximales de résidus (LMR) et qui les fait varier ! Elles augmentent



c'est cancérogène, il faut agir ». Les ministres interrogés reconnaissent des responsabilités et la nécessité de réparations, ce qui ouvre des possibilités.

Quelles sont les demandes de Lyannaj ?

Les chiffres des surfaces polluées sont peu fiables, on a des extrapolations à partir des plantations de bananes. Nous demandons une cartographie réelle pour éviter la sous-estimation et aussi la stigmatisation. Actuellement il y a trois prélèvements par hectare, ce qui est très insuffisant. Nous demandons de multiplier les analyses de sol, elles doivent être obligatoires et gratuites afin d'en avoir un nombre suffisant à une bonne estimation. La durée de vie dans le sol du chlordécone est de plusieurs centaines d'années. Il existerait une molécule permettant de décomposer le chlordécone mais il faut encore faire des tests sur les résultats obtenus et il manque des moyens pour cette recherche.

Il y a un débat sur ce qui est contaminé. La pêche en eau douce est interdite. La pollution serait en profondeur, seules les racines seraient concernées donc ni les tomates ni les fruits. Une étude montrerait que les fruits sont en dessous des LMR, mais les informations sont contradictoires. Nous demandons une étude indépendante. Pour la santé des personnes, nous demandons une étude épidémiologique sur les trente dernières années, qui ne doit pas être ciblée sur le chlordécone, mais intégrer toutes les causes environnementales.

Il existerait des protocoles de détoxification avec des produits naturels et à bas coût, nous

en demandons la validation scientifique.

Renoncer aux pesticides implique une autre organisation de la Martinique. Par exemple, la question des terres en friche. Celles-ci doivent, logiquement, ne pas être chlordéconées. Leur mise à disposition de paysans sans terre permettrait une autre agriculture et une réponse sociale...

La lutte est ancienne, mais l'élément nouveau est la pluralité du mouvement social qui permet d'envisager une alternative systémique : c'est tout l'enjeu de la structure unitaire.

Le GRS met en avant la nécessité d'une liaison entre la Martinique et la Guadeloupe. Par exemple sur la question des cancers, en particulier de la prostate, on constate une prévalence plus élevée et une accélération... mais l'étude a été stoppée en Guadeloupe.

Nous faisons aussi le lien avec le mouvement de lutte contre les pesticides sur une orientation « zéro pesticide ». Nous sommes en contact avec les militants de Triskalia en Bretagne qui ont obtenu la condamnation pour faute inexcusable de l'employeur.

Un mot de conclusion ?

C'est une crise du système agricole, sanitaire, écologique ; une crise du système économique et social colonial dans lequel les békés produisent pour le profit avec la complicité de l'État. C'est un crime d'État, un crime colonial. Il faut contester ce modèle et mettre en avant un autre modèle de production, de consommation et d'alimentation, un autre modèle de relation entre les citoyens et l'État.

Propos recueillis par **Christine Poupin**

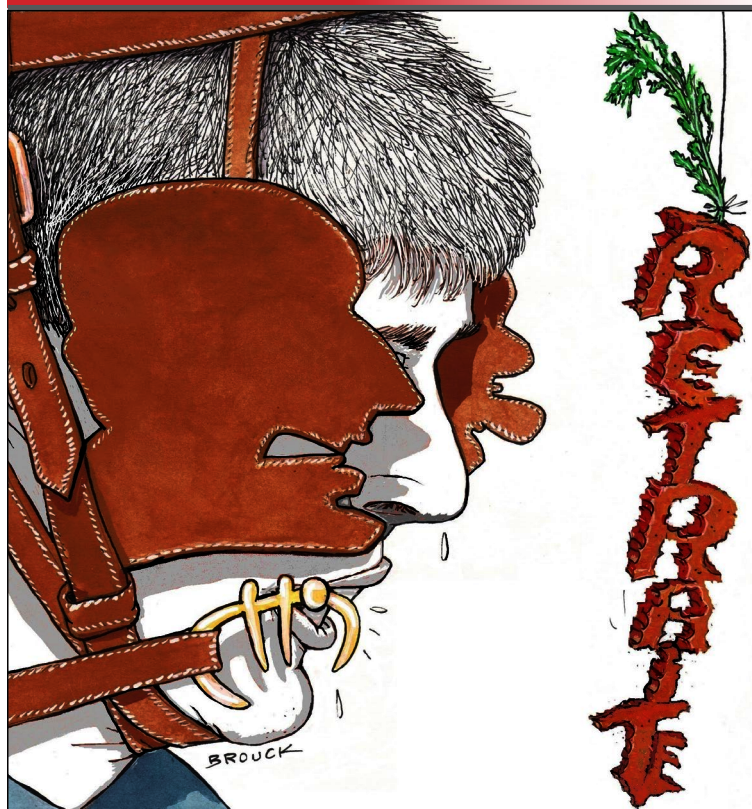
brusquement pour la viande bovine et pour les volailles. Cela provoque une vive émotion. Le responsable CDMT de l'ARS qui avait témoigné à visage couvert lors d'une émission subit des pressions et des menaces. Une conférence de presse de la CDMT lance la proposition d'un nouveau Forum social « Santé, environnement sans dérogation » pour avril 2018. Une manifestation réunit plusieurs centaines de personnes le 24 mars, anniversaire de l'assassinat de trois ouvriers agricoles en 1961. Trois soirées du Forum social se sont tenues avec des syndicats ouvriers (CDMT, CGTM et CSTM), une organisation d'agriculteurs (l'OPAM), des marins-pêcheurs victimes de la pollution de l'eau et de l'interdiction de la pêche, des médecins, l'ASSAUPAMA, deux organisations de femmes (l'UFM et Mémoire-Égalité)...

Une nouvelle manifestation début avril sera suivie d'une entrevue avec le représentant du préfet sur la base d'une plateforme de 52 revendications. Le collectif « Lyannaj pou dépolyé Matinik », qui regroupe les différentes composantes du Forum social et des organisations politiques (le GRS et en théorie Peyi-A), est créé. Douze réunions publiques se tiennent entre septembre 2018 et juin 2019 dans des communes avec plus ou moins de soutien des mairies. En juin 2019 il y a une nouvelle manifestation ; en septembre une nouvelle réunion a lieu en présence du préfet et des différents services de l'État (ARS, DASS, DDE, Direccte...) pour poser les questions précises contenues dans les 52 revendications. Une commission parlementaire est constituée. Lyannaj est reçu. Le sujet est remis sur le devant de la scène sociale et politique avec un écho médiatique.

Quelles sont les perspectives ?

Aujourd'hui il s'agit de passer de la mobilisation des militantEs à celle des concernéEs, qu'ils soient agriculteurs sans terre ou victimes... D'autant que l'État a dû opérer un bougé. Macron reconnaît que l'État doit « prendre sa part de responsabilité » mais il affirme aussi qu'il « ne faut pas dire que c'est cancérogène » ! Les services de l'État ont été obligés de rectifier sans le contredire... Ça devient : « Il ne faut pas se contenter de dire

L'image de la semaine



Vu ailleurs

AMAZON PRÉDATEUR. C'est le deuxième « A » du sigle des Gafam : Amazon. Le site d'achat de livres en ligne est aujourd'hui devenu le premier distributeur en France – hors produits alimentaires – et l'une des plus grandes multinationales du monde, avec une valeur sur les marchés avoisinant les 800 milliards de dollars de capitalisation ! [...]

Amazon emploie 645 000 personnes dans le monde, dont 7 500 dans ses six centres logistiques et ses agences de livraison en France (fin 2018). Ces emplois sont pour beaucoup précaires, en intérim, voire en auto-entrepreneurs, comme pour les chauffeurs-livreurs du service parisien d'Amazon de livraison épicerie. Les intérimaires y « représentent souvent la moitié des effectifs, comme cela a pu être constaté en Allemagne, en France et en Pologne », note Attac. Ces emplois précaires sont en plus confrontés à des conditions de travail de plus en plus difficiles physiquement. « Sur certains postes les salariéEs marchent plus de 15 kilomètres par jour et portent souvent des charges lourdes. Le règlement de l'entreprise impose une productivité en hausse constante, dont toutes les données sont transmises et suivies au siège d'Amazon », explique le rapport. Les travailleurs chargés de préparer les commandes sont munis d'un appareil électronique qui leur donne des instructions tout en les surveillant et les géolocalisant en permanence. [...]

Le rapport d'Attac fait aussi le point sur les pratiques d'évasion fiscale. Comme les autres acteurs des Gafam (Apple, Google, Facebook), Amazon est experte en la matière. Selon les calculs d'Attac, l'entreprise dissimule 57% de son chiffre d'affaires réalisé en France, par le biais d'une filiale luxembourgeoise qui gère les ventes réalisées en Europe sur ses sites internet.

Pourtant, les pouvoirs publics semblent prêts à tout pour faire venir des sites d'Amazon sur leur territoire : exonération d'impôts locaux, prix du foncier imbattable, construction d'infrastructures... [...]

Tout cela pour ramener des emplois, même ultra-précaires ? Même pas. « En mesurant l'impact net d'Amazon sur l'emploi aux États-Unis où la multinationale est implantée depuis plus longtemps, on constate que pour un emploi créé par Amazon, deux emplois sont détruits », souligne le rapport d'Attac.

« Amazon : champion de l'emploi précaire, expert en évasion fiscale et gros pollueur, selon un rapport », *Bastamag*, 25 novembre 2019.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 28 €	<input type="checkbox"/> 1 an 56 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 €
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 22 €	<input type="checkbox"/> 1 an 44 €	<input type="checkbox"/> 1 an 40 €
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 50 €	<input type="checkbox"/> 1 an 100 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 38 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois 10 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	Hebdo + Mensuel	Hebdo	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322254755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org